

VII.

BUDGET

DU

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE

ET DES TRAVAUX PUBLICS,

POUR L'EXERCICE 1888.



NOTE PRÉLIMINAIRE.

Les crédits demandés pour l'exercice 1888 s'élèvent à . fr.	16,712,281	»
Les crédits pétitionnés pour l'exercice 1887 montent à . . .	16,756,671	»
	<hr/>	
Différence en moins pour 1888 fr.	44,390	»

qui se justifie ainsi qu'il suit :

CHAPITRE III.

AGRICULTURE.

ART. 12. — *Conseil supérieur et commissions provinciales d'agriculture; subsides pour concours et expositions; encouragements aux comités et aux comices agricoles. — Stations agronomiques et laboratoires agricoles, etc., etc.*

Crédit demandé pour 1887 fr.	251,100	»
— 1888	219,100	»
	<hr/>	
En moins pour 1888. . . fr.	32,000	»

Le crédit de 1887 comprenait en charge extraordinaire et temporaire une somme de 32,000 francs destinée à subsidier l'Exposition agricole qui devait avoir lieu à Nivelles. Cette dépense venant à disparaître, le crédit pour 1888 peut être réduit à 219,100 francs.

CHAPITRE IV.

INDUSTRIE.

ART. 28. — *Encouragements pour des ouvrages utiles traitant de questions de technologie, de droit ou d'économie industrielle; voyages et missions; frais relatifs aux caisses de prévoyance et aux sociétés de secours mutuels, et dépenses de la commission permanente instituée pour faciliter l'examen des affaires qui se rattachent à ces institutions, etc., etc.*

Crédit demandé pour 1887. fr.	30,050	»
— 1888.	20,050	»
	<hr/>	
En moins pour 1888. . . fr.	10,000	»

Il a été porté au Budget de 1887 un crédit temporaire de 10,000 francs pour couvrir les frais résultant du septième concours triennal entre les sociétés de secours mutuels. Ce concours ne devant plus se représenter en 1888, on propose de supprimer l'allocation de 10,000 francs.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE VIII.

PONTS ET CHAUSSÉES.

SECTION III.

ART. 72. — *Entretien ordinaire et extraordinaire et dépenses d'exploitation des canaux et rivières.*

Crédit demandé pour 1887.	fr.	2,001,950	»
— 1888.		2,004,610	»
		<hr/>	
En plus pour 1888.	fr.	2,660	»

Bien que l'entretien des canaux et rivières soit fait avec la plus stricte économie, le montant de l'article 72 a dû être augmenté à cause de la dépense à laquelle donnera lieu l'entretien du canal du Centre, dont la deuxième section sera mise en exploitation en 1887.

ART. 73. — *Travaux d'amélioration des canaux et rivières.*

Crédit demandé pour 1887.	fr.	222,550	»
— 1888.		230,000	»
		<hr/>	
En plus pour 1888.	fr.	7,450	»

Les travaux d'amélioration proposés, et qui sont détaillés dans le tableau joint au projet de Budget, sont très urgents; l'exécution de plusieurs d'entre eux était déjà proposée pour 1887 et a dû être ajournée pour motif d'économie.

La plus grande partie de l'augmentation se rapporte aux travaux de la Meuse, comprenant les ouvrages indispensables pour assurer le service de la navigation, notamment l'établissement des perrés, le pavage et l'empierrement de certaines parties des chemins de halage, l'amélioration de quelques passes navigables, etc.

ART. 75. — *Établissement éventuel de nouveaux passages d'eau, entretien et amélioration des bacs et bateaux de passage existants et de leurs dépendances.*

Crédit demandé pour 1887.	fr.	42,500	»
— 1888.		30,000	»
		<hr/>	
En moins pour 1888.	fr.	12,500	»

Le crédit sollicité est ramené au chiffre habituel; il a été augmenté de 12,500 francs en 1887 en vue des travaux d'amélioration à effectuer à l'embarcadère de la rive gauche de l'Escaut pour le bateau de passage d'Anvers à la Tête-de-Flandre.

PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut:

Sur la proposition de Nos Ministres de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics et des Finances, et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS:

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre Nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics est fixé, pour l'exercice 1888, à la somme de seize millions sept cent douze mille deux cent quatre-vingt-un francs (16,712,281 fr.), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 17 février 1887.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

*Le Ministre de l'Agriculture,
de l'Industrie et des Travaux publics,*
Chevalier DE MOREAU.

Le Ministre des Finances,
A. BEERNAERT.

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE ET DES
TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1888.**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE I^{er}.			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
<i>Personnel.</i>			
1	Traitement du Ministre	21,000 .	
2	Traitement des fonctionnaires, employés, gens de service et gens de peine	653,594 .	
<i>Matériel.</i>			
3	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, éclairage et chauffage, menues dépenses; souscription au <i>Bulletin administratif du Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics</i>	91,060 .	820,354 .
<i>Frais de déplacement.</i>			
4	Frais de route et de séjour; courriers extraordinaires	29,900 .	
<i>Honoraires des avocats.</i>			
5	Honoraires des avocats du Département	25,000 .	
CHAPITRE II.			
PENSIONS ET SECOURS.			
6	Pensions civiles — Premier terme des pensions à accorder éventuellement.	10,800 .	
7	Secours à d'anciens fonctionnaires et employés, à des veuves et enfants d'employés, qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse, ainsi qu'aux agents payés sur salaires ou à leurs familles qui ne peuvent être pensionnés	7,500 .	18,100 .
CHAPITRE III.			
AGRICULTURE.			
8	Indemnités pour bestiaux abattus (Une somme de 60,000 francs pourra être transférée aux articles 9 et 12, pour autant que cette somme reste disponible après le paiement des indemnités.)	180,000 .	
9	Service vétérinaire; police sanitaire; secours à d'anciens médecins vétérinaires du Gouvernement, à des veuves ou orphelins de ces agents qui se trouvent dans le besoin; bourses	142,000 .	
10	Amélioration des races d'animaux domestiques. Subsidés aux provinces.	121,100 .	
11	Traitements et indemnités des secrétaires du Conseil supérieur et des commissions provinciales d'agriculture	11,600 .	
		A REPORTER. . . fr.	858,454 .

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE ET DES
TRAVAUX PUBLICS (SUITE).**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. fr.	838,454 •
12	Conseil supérieur et commissions provinciales d'agriculture; subsides pour concours et expositions; encouragements aux comités et aux comices agricoles. Stations agronomiques et laboratoires agricoles. Personnel et subsides, dépenses résultant de l'adhésion de la Belgique à la convention phylloxérique de Berne; encouragements aux publications agricoles et horticoles; publication du Bulletin de l'agriculture; frais résultant de la collation des décorations agricoles; frais de missions ayant pour objet l'intérêt de l'agriculture et de l'horticulture	210,100 •	
13	Personnel de l'Institut agricole et des écoles d'horticulture de l'État; traitements de disponibilité	120,000 •	
14	Matériel des établissements d'enseignement agricole et horticole; frais des commissions de surveillance et des jurys; bourses; frais des conférences agricoles et horticoles	72,200 •	
15	Personnel du service des défrichements en Campine. (Charge extraord. et temporaire.)	15,300 •	
16	Frais relatifs aux irrigations de la Campine. (Charge extraordinaire.)	0,000 •	
17	Personnel de l'école de médecine vétérinaire de l'État; frais de la commission de surveillance; traitements de disponibilité	102,525 •	1,887,250 •
18	Matériel de l'école de médecine vétérinaire de l'État; bourses; jury vétérinaire. (Y compris 6,000 francs en charge extraordinaire.)	57,300 •	
10	Jardin botanique de l'État. Traitement du personnel.	54,500 •	
20	Jardin botanique de l'État. Dépenses de matériel et de culture	54,700 •	
21	A. Traitements, indemnités et frais de route des agronomes de l'État; frais de route de l'inspecteur de l'agriculture fr. 63,750 •		
	B. Frais des champs d'expériences. 30,375 •		
	C. Frais des conférences agricoles et horticoles; enseignement agricole secondaire. Traitements. Subsides 81,725 •	184,850 •	
22	Eaux et forêts. — Traitement du personnel; indemnités; frais de route et de séjour; frais de bureau, etc.; traitements de disponibilité; dépenses diverses	452,255 •	
23	Forêts domaniales — Travaux de culture et d'amélioration; construction et entretien des maisons forestières et des routes destinées à faciliter l'exploitation des forêts de l'État, etc.	80,500 •	
24	Défrichement; reboisement; pisciculture; subsides aux communes; dépenses diverses; repeuplement des cours d'eau	24,000 •	
	A REPORTER. fr.	2,725,684 •

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE ET DES
TRAVAUX PUBLICS (SUITE).**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. fr.	2,725,084 »
	CHAPITRE IV.		
	INDUSTRIE.		
25	Traitement et frais de route de l'inspecteur de l'Industrie.	9,500 »	
26	Institut supérieur de commerce d'Anvers. Dotation de l'État, destinée, avec le subside de la ville d'Anvers, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel. Dépenses diverses. Bourses d'études aux élèves.	55,000 »	
27	Enseignement professionnel : écoles industrielles, ateliers d'apprentissage, matériel, inspection, missions, subsides aux Expositions, dépenses diverses	501,500 »	
28	Encouragements pour des ouvrages utiles, traitant de questions de technologie, de droit ou d'économie industrielle; voyages et missions; frais relatifs aux caisses de prévoyance et aux sociétés de secours mutuels, et dépenses de la commission permanente instituée pour faciliter l'examen des affaires qui se rattachent à ces institutions; frais résultant de la collation des décorations industrielles; dépenses diverses. — Personnel de la commission permanente pour les sociétés de secours mutuels.	20,050 »	677,250 »
29	Indemnités des greffiers des conseils de prud'hommes	21,000 »	
30	Frais de publication du <i>Recueil officiel des brevets d'invention</i> ; frais d'impressions.	3,500 »	
31	Marques de fabrique et de commerce. — Frais de publication du <i>Recueil des marques</i> . Frais d'impression et autres dépenses relatives à l'exécution de la loi du 10 avril 1879.	3,700 »	
32	Frais du bureau international pour la protection de la propriété industrielle.	5,000 »	
	CHAPITRE V.		
	POIDS ET MESURES.		
33	Traitement des vérificateurs; frais d'intérim et d'inspection	82,350 »	
34	Frais de bureau et de tournées des vérificateurs	50,000 »	130,350 »
35	Matériel. — Frais de la commission consultative et du bureau international des poids et mesures	12,000 »	
	A REPORTER.	3,555,284 »

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE ET DES
TRAVAUX PUBLICS (SUITE).**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. fr.	3,533,284 »
	CHAPITRE VI. LETTRES ET SCIENCES.		
36	Subsides et encouragements littéraires et scientifiques; voyages et missions littéraires, scientifiques ou archéologiques; fouilles et travaux dans l'intérêt de l'archéologie nationale; location d'une table d'études à la Station zoologique de Naples, subsides aux veuves et aux orphelins délaissés par les littérateurs Gaudet, Denis Sotiau et H. Van Peene; secours à des littérateurs ou savants qui sont dans le besoin, ou aux familles de littérateurs ou savants décédés; sociétés littéraires et scientifiques; prix quinquennaux et décennaux fondés par les arrêtés royaux du 1 ^{er} décembre 1841, du 6 juillet 1851 et du 20 décembre 1852, souscriptions, acquisition d'ouvrages destinés aux bibliothèques populaires; acquisition et reliure d'ouvrages scientifiques ou littéraires pour le service spécial de l'administration des lettres et des sciences, dépenses diverses; encouragements à la littérature et à l'art dramatique (littéraire et musical); publication de documents rapportés de pays étrangers; continuation de la publication des actes des anciens États généraux, publication d'une bibliographie nationale. (Y compris 31,700 francs en charge extraordinaire et temporaire.)	156,100 »	
37	Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique; dépenses ordinaires et subsides extraordinaires à l'Académie royale de Belgique, afin de la mettre à même d'augmenter le chiffre des prix pour les principales questions portées aux programmes de ses concours; examen et jugement des concours de la fondation De Keyn; publication d'une collection des grands écrivains du pays; publication des <i>Chroniques belges médies</i> ; rédaction et publication de la table chronologique des chartes, diplômes, lettres patentes et autres actes imprimés, concernant l'histoire de la Belgique; publication d'une biographie nationale, publication de la correspondance du cardinal de Granvelle; exécution d'une carte géologique détaillée de la Belgique à l'échelle du 20,000 ^e section stratigraphique.	188,075 »	
38	Académie royale flamande de langue et de littérature. — Dépenses ordinaires; publication des anciens monuments de la littérature flamande; part contributive de la Belgique dans les frais de publication d'un dictionnaire étymologique de la langue néerlandaise	21,000 »	
39	Palais des Académies. — Traitement et salaire du personnel; chauffage, éclairage et frais d'entretien	8,850 »	
40	Observatoire royal; personnel; salaire des gens de service	55,750 »	
41	Observatoire royal; frais de matériel; acquisition d'instruments; impressions	54,400 »	
42	Bibliothèque royale; personnel; rédaction du catalogue général	92,400 »	
43	Bibliothèque royale; matériel et acquisitions	75,700 »	
44	Musée royal d'histoire naturelle; personnel et frais d'études des collections	75,700 »	
45	— — matériel et acquisitions. (Y compris 47,000 francs en charge extraordinaire et temporaire.)	69,350 »	912,473 »
46	Archives du royaume à Bruxelles; personnel	57,000 »	
	À REPORTER. fr.	4,445,757 »

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE ET DES
TRAVAUX PUBLICS (SUITE).**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. fr.	4,445,757 .
47	Archives du royaume; matériel; atelier de reliure pour la restauration des documents.	8,200 .	
48	Archives de l'État dans les provinces; personnel.	59,750 .	
49	Frais de publication des <i>Inventaires des archives</i> ; frais de recouvrement de documents provenant des archives, tombés dans des mains privées; frais d'acquisition ou de copie de documents concernant l'histoire nationale; dépenses de matériel des dépôts d'archives dans les provinces; subsides pour le classement et pour la publication des inventaires des archives appartenant aux provinces, aux communes et aux établissements publics; dépenses diverses relatives aux archives; recouvrement d'archives restées au pouvoir de gouvernements étrangers; frais de classement, de copie et de transport, etc.; inspection des archives communales. (Y compris 8,000 francs en charge extraordinaire et temporaire.)	12,200 .	
CHAPITRE VII.			
BEAUX-ARTS.			
<i>Encouragements en faveur des arts plastiques et graphiques.</i>			
50	Commandes et acquisitions d'œuvres d'artistes vivants ou d'artistes dont le décès ne remonte pas à plus de dix ans; subsides aux établissements publics, aux communes et aux provinces, pour aider à la commande ou à l'acquisition d'œuvres d'art; travaux de peinture murale avec le concours des communes et des établissements intéressés; encouragements à la gravure en taille-douce, à la gravure en médailles, aux publications relatives aux beaux-arts; subsides; souscriptions et acquisitions d'œuvres d'un intérêt artistique ou archéologique; subsides à des fabriques d'église, à titre d'encouragement pour l'exécution d'objets mobiliers religieux offrant un caractère artistique reconnu; subsides aux sociétés instituées pour l'encouragement des beaux-arts, aux expositions locales, aux expositions organisées à l'étranger dans l'intérêt de l'École belge; subsides et encouragements à des artistes qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger et dans le pays, dans l'intérêt de leurs études; missions; secours aux familles d'artistes décédés; frais relatifs aux grands concours de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure; ateliers à Rome; acquisition et reliure d'ouvrages pour le service spécial de la direction générale des beaux-arts; frais de réception, de déballage et de réemballage, etc., d'œuvres d'art envoyées à l'examen ou à d'autres titres; dépenses diverses; annuité de la part de l'État dans les frais d'acquisition des gravures, dessins et photographies nécessaires pour compléter l'œuvre de Rubens. (Y compris 20,000 francs en charge extraordinaire et temporaire.)	551,750 .	
51	Expositions générales des beaux-arts; part d'intervention de l'État dans les frais d'acquisition, pour les musées locaux, d'œuvres d'art envoyées aux expositions	40,000 .	
52	Palais des beaux-arts, à Bruxelles. Traitement du gardien. Frais de chauffage, d'éclairage et d'entretien	8,850 .	
	À REPORTER. fr.	4,445,757 .

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE ET DES
TRAVAUX PUBLICS (SUITE).**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	Report. fr.		4,445,767 •
	<i>Encouragements en faveur de l'enseignement des arts plastiques et graphiques.</i>		
55	Institut supérieur et Académie royale des beaux-arts d'Anvers; dotation de l'État destinée, avec la subvention de la ville d'Anvers, à couvrir les dépenses du personnel, du matériel et des acquisitions pour le musée ancien. — Académies et écoles de dessin autres que l'Académie d'Anvers; École des arts décoratifs de Bruxelles; subsides, dotations, acquisitions de modèles, de médailles et de livres destinés aux académies et écoles de dessin et frais d'entretien et de conservation desdits objets; inspection des académies et des écoles; travaux d'écritures et autres incombant spécialement au service des académies et des écoles; conseil de perfectionnement de l'enseignement des arts du dessin; subsides à de jeunes artistes pour les aider dans leurs études; grands concours de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure; pensions des lauréats; reproduction des objets d'art destinés aux échanges internationaux et frais relatifs à ces échanges; dépenses diverses	420,080 •	
	<i>Musées royaux de peinture et de sculpture; musée Wiertz</i>		
54	Musées royaux de peinture et de sculpture, y compris le musée Wiertz; personnel surveillance	37,800 •	
55	Musées royaux de peinture et de sculpture, y compris le musée Wiertz; matériel et acquisitions; frais d'impression des catalogues; frais d'entretien, chauffage, mobilier, frais divers et imprévus	93,060 •	
56	Musée royal d'armures et d'antiquités. — Personnel.	21,250 •	
57	Musée royal d'armures et d'antiquités. — Matériel et acquisitions, frais d'impression et de vente du catalogue; collection sigillographique. (Y compris 5,000 francs en charge extraordinaire.)	39,400 •	
	<i>Monuments publics.</i>		
58	Monuments à élever aux hommes illustres de la Belgique; subsides aux villes et aux provinces; médailles à consacrer aux événements mémorables	75,000 •	1,691,905 •
	<i>Restauration des monuments et conservation des œuvres d'art.</i>		
59	Subsides aux provinces, aux villes et aux communes dont les ressources sont insuffisantes pour la restauration des monuments; subsides pour la restauration et la conservation des objets d'art et d'archéologie appartenant aux administrations publiques, aux églises, etc.; travaux d'entretien aux propriétés de l'État qui ont un intérêt exclusivement historique	86,000 •	
	A REPORTER fr.		6,137,660 •

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE ET DES
TRAVAUX PUBLICS (SUITE)**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. fr.	6,137,660 *
60	Commission royale des monuments. Personnel.	12,950 *	
61	— — Jetons de présence des membres de cette commission; frais de voyage des membres, du secrétaire et de deux dessinateurs; bibliothèque, mobilier, chauffage, impressions, frais de bureau, achat d'instruments; compte rendu des séances générales, indemnités des sténographes et frais de publication.	17,200 *	
62	Frais de route et de séjour et jetons de présence des trois commissaires de l'Académie royale de Belgique adjoints à la commission royale des arts et des monuments; frais de route et de séjour des membres correspondants de cette commission.	5,000 *	
63	Bulletin des commissions d'art et d'archéologie; rédaction, publication; dépenses diverses.	7,000 *	
	<i>Encouragements en faveur de l'art musical.</i>		
64	Conservatoire royal de musique de Bruxelles. — Dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel. — Cours élémentaire de musique	164,820 *	
65	Conservatoire royal de musique de Liège. — Dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel.	77,208 *	
66	Conservatoire royal de musique de Gand. — Dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel.	54,526 *	
67	Subsides aux écoles de musique autres que les conservatoires royaux; subsides aux sociétés musicales. Inspection des écoles de musique; acquisition de livres et de médailles destinés aux lauréats des concours et aux élèves des écoles de musique. Dépenses diverses. Bourses d'études en faveur des élèves des conservatoires royaux et d'autres écoles de musique. Subsides et encouragements à des artistes musiciens qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger dans l'intérêt de leur talent; missions; subsides et souscriptions en faveur de publications et d'auditions d'œuvres musicales; concerts nationaux; secours aux familles d'artistes décédés. Publication des œuvres des anciens musiciens belges; frais relatifs aux grands concours de composition musicale; pensions des lauréats de ces concours; dépenses diverses. Conseil de perfectionnement des études musicales. (Y compris 11,000 francs en charge extraordinaire.) (Une somme de 20,000 francs pourra être, le cas échéant, transférée de l'art. 67 à l'art. 65 du Budget).	175,000 *	
	CHAPITRE VIII.		
	PONTS ET CHAUSSÉES. — BATIMENTS CIVILS.		
	SECTION 1^{re}. — Ponts et chaussées.		
68	Entretien de routes et de parcs publics, amélioration de routes, construction de routes nouvelles et subsides.	3,670,000 *	
69	Travaux de plantation de toute nature le long des routes, à l'exception de ceux compris dans les prix d'adjudication des baux d'entretien des routes	31,060 *	
	A REPORTER. fr.	6,137,660 *

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE ET DES
TRAVAUX PUBLICS (SUITE).**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. fr.	6,137,060 *
	SECTION 2. — Bâtiments civils.		
70	Entretien et réparation des palais, hôtels, édifices, bâtiments et monuments appartenant à l'État; travaux d'amélioration, d'agrandissement, de restauration, etc.; loyers, achat de meubles; établissement et entretien des squares; acquisition d'immeubles et d'objets nécessaires pour les cérémonies et les fêtes publiques; entretien du palais de Justice de Bruxelles, etc.	730,000 *	
71	Travaux extraordinaires à exécuter à divers bâtiments civils.	199,000 *	
	SECTION 3. — Service des canaux et rivières, des bacs et bateaux de passage et des polders; des lignes télégraphiques des voies navigables.		
72	Entretien ordinaire et extraordinaire et dépenses d'exploitation des canaux et rivières	2,004,610 *	
73	Travaux d'amélioration des canaux et rivières	230,000 *	
	<i>Plantations.</i>		
74	Plantations nouvelles	15,000 *	
	<i>Bacs et bateaux de passage.</i>		
75	Établissement éventuel de nouveaux passages d'eau; entretien et amélioration des bacs et bateaux de passage existants et de leurs dépendances	30,000 *	10,100,375 *
	SECTION 4. — Ports, côtes, phares et fanaux.		
76	Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire et dépenses d'administration des ports, côtes, phares et fanaux	776,530 *	
77	Travaux d'amélioration des ports, côtes, phares et fanaux.	82,000 *	
	SECTION 5. — Frais d'études et d'adjudications.		
78	Études de projets; frais de levé de plans; achats d'instruments, de cartes et de livres; matériel, impressions, etc.; frais d'adjudications, de reproduction de plans, d'achat de papier, etc.	75,000 *	
	SECTION 6. — Personnel des ponts et chaussées.		
79	Traitements des ingénieurs et conducteurs des ponts et chaussées; frais de bureau et de déplacement	1,007,800 *	
80	Traitements et indemnités des chefs de bureau, des commis et surveillants, des éclusiers, pontonniers, sergents d'eau, gardes-canal et autres agents subalternes des ponts et chaussées. Frais divers des jurys d'examen.	1,120,585 *	
81	Frais des jurys d'examen et des conseils de perfectionnement; missions des élèves-ingénieurs et conducteurs de l'école spéciale du génie civil	25,000 *	
	A REPORTER. fr.	16,258,035 *

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE ET DES
TRAVAUX PUBLICS (SUITE).**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. fr.	16,238,035 *
	SECTION 7. — Service des bâtiments civils.		
82	Traitements, indemnités et frais de déplacement des architectes et autres agents. Frais d'habillement des gardiens des monuments	96,050 *	
83	Études de projets, achat d'instruments et de livres; matériel, fournitures de bureau, impressions, achat et réparation de meubles, chauffage, éclairage des bureaux, menues dépenses.	8,000 *	
	CHAPITRE IX.		
	MINES.		
	SECTION 1^{re}. — Personnel du Conseil des mines.		
84	Personnel du Conseil des mines. — Traitements et frais de déplacement.	32,000 *	
85	Matériel.	640 *	
	SECTION 2. — Personnel du corps des mines.		
86	Traitements et indemnités du personnel du corps des mines, et traitements des expéditionnaires adjoints aux ingénieurs; carte générale des mines	525,650 *	
87	Frais des jurys d'examen du Conseil de perfectionnement et missions des élèves-ingénieurs de l'école spéciale des mines.	10,000 *	
			420,200 *
	SECTION 3. — Caisses de prévoyance.		
88	Subsides aux caisses de prévoyance et récompenses aux personnes qui se distinguent par des actes de dévouement; frais de route et de séjour des membres de la commission permanente des caisses de prévoyance et autres frais relatifs à l'administration desdites caisses.	45,000 *	
	SECTION 4. — Impressions, etc.		
89	Impressions, achats de livres, de cartes et d'instruments; traductions, publications de documents statistiques; encouragements et subventions; essais et expériences	7,000 *	
	CHAPITRE X.		
	SECTION 1^{re}. — Commission des procédés nouveaux.		
90	Frais de route et de séjour; matériel, achat de réactifs, d'appareils, frais de bureau, etc.	500 *	
	A REPORTER. fr.	16,658,235 *

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE ET DES
TRAVAUX PUBLICS (SUITE).**

Articles:	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	Report. fr.	16,658,326 .
	SECTION 2. — Commission des Annales des travaux publics.		
01	Frais de route et de séjour.	300 .	
02	Publication du <i>Recueil</i> , rémunération d'auteurs, frais de bureau, matériel, etc.	7,000 .	10,300 .
	SECTION 3. — Commission consultative des machines à vapeur.		
03	Frais de route et de séjour; matériel, etc.	1,500 .	
	CHAPITRE XI.		
	TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.		
94	Traitements temporaires de disponibilité pour les fonctionnaires et employés	24,056 .	24,056 .
	CHAPITRE XII.		
	DÉPENSES IMPRÉVUES.		
05	Dépenses imprévues non libellées au Budget, secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés décédés ou d'agents pensionnés, qui se trouvent dans une situation malheureuse.	18,000 .	
06	Rente annuelle et pensions à la veuve et aux enfants du sieur Beaufays, éclusier, décédé dans l'exercice de ses fonctions	1,100 .	19,100 .
	TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE ET DES TRAVAUX PUBLICS. fr.		16,712,281 .

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 17 février 1887.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI:

*Le Ministre de l'Agriculture,
de l'Industrie et des Travaux publics,*

Chevalier DE MOREAU.

Le Ministre des Finances,

A. BEERNAERT.

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE.

DE L'INDUSTRIE ET DES TRAVAUX PUBLICS

pour l'exercice 1888.



BUDGET DE L'EXERCICE 1888.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
CHAPITRE 1^{er}.			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
<i>Personnel.</i>			
1	a.	Traitement du Ministre	
	a.	— des fonctionnaires, employés, gens de service et gens de peine, du secrétariat général, des administrations de l'agriculture, de l'industrie et des beaux-arts	329,500 »
	b.	— des fonctionnaires, employés, gens de service et gens de peine de l'administration des ponts et chaussées.	278,969 »
	c.	— id. id. des mines	44,925 »
GRADES.			
		Secrétaire général	1 12,000
		Directeurs généraux et un inspecteur général.	3 9,000 à 12,000
		Directeurs	4 7,000 à 8,000
		Chefs de division, inspecteur principal et inspecteurs.	12 5,500 à 6,500
		Chefs de bureau	11 4,200 à 5,000
2		Gardes généraux.	4 2,400 à 3,200
		Commis de 1 ^{re} , 2 ^e et 3 ^e classe	59 1,100 à 4,000
		Commis d'ordre, id.	20 1,000 à 2,600
		Employés temporaires	14 1,000 à 1,500
		Imprimeur-autographe et agents photographes	5 925 à 2,000
		Huissiers messagers.	24 1,100 à 2,500
		Concierges	5 600 à 1,300
		Boute-feu.	10 1,080 à 1,200
		Nettoyeuses.	14 600 à 800
PERSONNEL TECHNIQUE.			
		Directeurs généraux	2 12,000
		Administrateurs-inspecteurs généraux	3 10,500
		Ingénieur en chef et directeur de 1 ^{re} classe	1 9,000
		Id. id. 2 ^e id.	2 8,000
		Ingénieur principal de 1 ^{re} classe	1 7,000
		Id. id. 2 ^e id.	3 5,500 et 6,000
		Ingénieurs de 1 ^{re} classe.	2 4,500 et 5,000
		Id. 3 ^e id.	4 2,700 et 3,100
		Conducteur de 3 ^e classe.	1 1,000
<i>Matériel.</i>			
	a.	Fournitures de bureau, impressions, papier.	25,660 »
	b.	Achat et entretien des meubles de l'hôtel et des bureaux.	26,900 »
	c.	Éclairage, chauffage, service des eaux	20,500 »
3	d.	Souscription au <i>Bulletin du Ministère</i> , achat et reliure d'ouvrages, abonnements aux journaux.	13,000 »
	e.	Menues dépenses	5,000 »
<i>Frais de déplacement.</i>			
4		Frais de route et de séjour; courriers extraordinaires	
<i>Honoraires des avocats.</i>			
5		Honoraires des avocats du Département.	
TOTAL DU CHAPITRE 1^{er}.			fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1888.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1887.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1886.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1885.	Observations.
		Augmentation.	Diminution.			
21,000 »	21,000 »	»	»	21,000 »	21,000 »	
655,394 »	655,394 »	»	»	618,994 »	601,794 »	
91,060 »	91,060 »	»	»	95,060 »	91,000 »	
29,900 »	29,900 »	»	»	26,400 »	25,000 »	
25,000 »	25,000 »	»	»	25,000 »	25,000 »	
820,354 »	820,354 »	»	»	784,454 »	763,794 »	

BUDGET DE L'EXERCICE 1888.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE II.		
PENSIONS ET SECOURS.		
6	>	Pensions civiles. — Premier terme des pensions à accorder éventuellement
7	>	Secours à d'anciens fonctionnaires et employés, à des veufs et enfants d'employés qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse, ainsi qu'aux agents payés sur salaires ou à leurs familles qui ne peuvent être pensionnés
		TOTAL DU CHAPITRE II. . . . fr.
CHAPITRE III.		
AGRICULTURE.		
8	>	Indemnités pour bestiaux abattus.
9	>	Service vétérinaire; police sanitaire; secours à d'anciens médecins vétérinaires du Gouvernement, à des veuves ou orphelins de ces agents qui se trouvent dans le besoin; bourses
10	>	Amélioration des races d'animaux domestiques; subsides aux provinces.
11	>	Traitements et indemnités des secrétaires du conseil supérieur et des commissions provinciales d'agriculture
	a.	Conseil supérieur et commissions provinciales d'agriculture fr. 13,000 »
	b.	Subsides pour concours et expositions; encouragements aux comités et aux comices agricoles 150,000 »
	c.	Stations agronomiques et laboratoires agricoles. — Subsides. 19,000 »
12	d.	— — — — — Traitement du personnel 25,000 »
	e.	Dépenses résultant de l'adhésion de la Belgique à la convention phylloxérique de Berne 2,000 »
	f.	Encouragements aux publications agricoles et horticoles; publication du bulletin de l'agriculture; frais résultant de la collation des décorations agricoles; frais de mission ayant pour objet l'intérêt de l'agriculture et de l'horticulture 10,100 »
		À REPORTER. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1888.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1887.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1880.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1885.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
10,800	10,800	»	»	10,800	8,305	
7,500	7,500	»	»	7,500	6,925	
18,100	18,100	»	»	18,100	15,228	
a) 180,000	180,000	»	»	180,000	102,506	a) Une somme de 60,000 francs pourra être transférée aux articles 9 et 12, pour autant que cette somme reste disponible après le paiement des indemnités.
142,000	142,000	»	»	142,000	129,637	
121,100	121,100	»	»	115,100	101,500	
11,600	11,600	»	»	11,600	10,935	
249,100	251,100	»	52,000	215,100	234,940	
873,800	705,800	»	52,000	659,800	579,546	

BUDGET DE L'EXERCICE 1888.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. fr.																																																																																																																												
43	»		Personnel de l'Institut agricole et des écoles d'horticulture de l'État; traitements de disponibilité.																																																																																																																												
		<i>Institut agricole. — Personnel.</i>																																																																																																																													
			<table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="979 680 1054 748">NOMBRE d'agents.</th> <th data-bbox="1082 680 1219 748">TRAITEMENT par an.</th> <th data-bbox="1257 703 1342 725">CHARGES.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>6,500 à 7,500</td> <td>7,000</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>6,000 à 7,000</td> <td>6,500</td> </tr> <tr> <td>6</td> <td>5,500 à 6,500</td> <td>36,000</td> </tr> <tr> <td>»</td> <td>»</td> <td>2,700</td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>2,500 à 3,500</td> <td>13,500</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>3,000 à 4,000</td> <td>3,500</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>2,000 à 3,000</td> <td>3,000</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>2,000 à 2,500</td> <td>2,000</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>2,000 à 3,000</td> <td>2,000</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>1,600 à 2,000</td> <td>4,000</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>1,200 à 1,600</td> <td>1,600</td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>1,100 à 1,300</td> <td>5,200</td> </tr> <tr> <td>»</td> <td>»</td> <td>2,500</td> </tr> <tr> <td>23</td> <td></td> <td>89,500</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td data-bbox="580 1137 895 1171" style="text-align: center;"><i>École d'horticulture de Vitvords.</i></td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td data-bbox="970 1182 1374 1339"> <table border="1"> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>5,000</td> <td>5,000</td> </tr> <tr> <td>6</td> <td>800 à 1,400</td> <td>6,500</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>2,000 à 2,400</td> <td>4,400</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>»</td> <td>1,900</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td></td> <td>16,900</td> </tr> </tbody> </table> </td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td data-bbox="580 1339 874 1373" style="text-align: center;"><i>École d'horticulture de Gand.</i></td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td data-bbox="970 1350 1374 1476"> <table border="1"> <tbody> <tr> <td>5</td> <td>500 à 5,300</td> <td>10,000</td> </tr> <tr> <td>5</td> <td></td> <td>10,000</td> </tr> </tbody> </table> </td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td data-bbox="204 1532 236 1554">14</td> <td data-bbox="300 1532 316 1554">»</td> <td data-bbox="363 1532 1362 1599">Matériel des établissements d'enseignement agricole et horticole; frais des commissions de surveillance et des jurys; bourses.</td> <td colspan="3"></td> </tr> <tr> <td data-bbox="204 1615 236 1637">43</td> <td data-bbox="300 1615 316 1637">»</td> <td data-bbox="363 1615 1102 1648">Service des défrichements en Campine. — Personnel. — Traitements :</td> <td colspan="3"></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td data-bbox="1129 1666 1374 1973"> <table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="1139 1688 1214 1756">NOMBRE d'agents.</th> <th data-bbox="1257 1688 1362 1756">TRAITEMENT annuel.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>5,500</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>1,800</td> </tr> <tr> <td>5</td> <td>6,800</td> </tr> <tr> <td>»</td> <td>1,200</td> </tr> <tr> <td>7</td> <td>15,300</td> </tr> </tbody> </table> </td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td colspan="3" data-bbox="1059 2040 1374 2074" style="text-align: right;">A REPORTER. fr.</td> </tr> </tbody> </table>	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT par an.	CHARGES.	1	6,500 à 7,500	7,000	1	6,000 à 7,000	6,500	6	5,500 à 6,500	36,000	»	»	2,700	4	2,500 à 3,500	13,500	1	3,000 à 4,000	3,500	1	2,000 à 3,000	3,000	1	2,000 à 2,500	2,000	1	2,000 à 3,000	2,000	3	1,600 à 2,000	4,000	1	1,200 à 1,600	1,600	4	1,100 à 1,300	5,200	»	»	2,500	23		89,500			<i>École d'horticulture de Vitvords.</i>						<table border="1"> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>5,000</td> <td>5,000</td> </tr> <tr> <td>6</td> <td>800 à 1,400</td> <td>6,500</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>2,000 à 2,400</td> <td>4,400</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>»</td> <td>1,900</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td></td> <td>16,900</td> </tr> </tbody> </table>	1	5,000	5,000	6	800 à 1,400	6,500	2	2,000 à 2,400	4,400	1	»	1,900	10		16,900					<i>École d'horticulture de Gand.</i>						<table border="1"> <tbody> <tr> <td>5</td> <td>500 à 5,300</td> <td>10,000</td> </tr> <tr> <td>5</td> <td></td> <td>10,000</td> </tr> </tbody> </table>	5	500 à 5,300	10,000	5		10,000			14	»	Matériel des établissements d'enseignement agricole et horticole; frais des commissions de surveillance et des jurys; bourses.				43	»	Service des défrichements en Campine. — Personnel. — Traitements :							<table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="1139 1688 1214 1756">NOMBRE d'agents.</th> <th data-bbox="1257 1688 1362 1756">TRAITEMENT annuel.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>5,500</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>1,800</td> </tr> <tr> <td>5</td> <td>6,800</td> </tr> <tr> <td>»</td> <td>1,200</td> </tr> <tr> <td>7</td> <td>15,300</td> </tr> </tbody> </table>	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	1	5,500	1	1,800	5	6,800	»	1,200	7	15,300						A REPORTER. fr.		
NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT par an.	CHARGES.																																																																																																																													
1	6,500 à 7,500	7,000																																																																																																																													
1	6,000 à 7,000	6,500																																																																																																																													
6	5,500 à 6,500	36,000																																																																																																																													
»	»	2,700																																																																																																																													
4	2,500 à 3,500	13,500																																																																																																																													
1	3,000 à 4,000	3,500																																																																																																																													
1	2,000 à 3,000	3,000																																																																																																																													
1	2,000 à 2,500	2,000																																																																																																																													
1	2,000 à 3,000	2,000																																																																																																																													
3	1,600 à 2,000	4,000																																																																																																																													
1	1,200 à 1,600	1,600																																																																																																																													
4	1,100 à 1,300	5,200																																																																																																																													
»	»	2,500																																																																																																																													
23		89,500																																																																																																																													
		<i>École d'horticulture de Vitvords.</i>																																																																																																																													
			<table border="1"> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>5,000</td> <td>5,000</td> </tr> <tr> <td>6</td> <td>800 à 1,400</td> <td>6,500</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>2,000 à 2,400</td> <td>4,400</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>»</td> <td>1,900</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td></td> <td>16,900</td> </tr> </tbody> </table>	1	5,000	5,000	6	800 à 1,400	6,500	2	2,000 à 2,400	4,400	1	»	1,900	10		16,900																																																																																																													
1	5,000	5,000																																																																																																																													
6	800 à 1,400	6,500																																																																																																																													
2	2,000 à 2,400	4,400																																																																																																																													
1	»	1,900																																																																																																																													
10		16,900																																																																																																																													
		<i>École d'horticulture de Gand.</i>																																																																																																																													
			<table border="1"> <tbody> <tr> <td>5</td> <td>500 à 5,300</td> <td>10,000</td> </tr> <tr> <td>5</td> <td></td> <td>10,000</td> </tr> </tbody> </table>	5	500 à 5,300	10,000	5		10,000																																																																																																																						
5	500 à 5,300	10,000																																																																																																																													
5		10,000																																																																																																																													
14	»	Matériel des établissements d'enseignement agricole et horticole; frais des commissions de surveillance et des jurys; bourses.																																																																																																																													
43	»	Service des défrichements en Campine. — Personnel. — Traitements :																																																																																																																													
			<table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="1139 1688 1214 1756">NOMBRE d'agents.</th> <th data-bbox="1257 1688 1362 1756">TRAITEMENT annuel.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>5,500</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>1,800</td> </tr> <tr> <td>5</td> <td>6,800</td> </tr> <tr> <td>»</td> <td>1,200</td> </tr> <tr> <td>7</td> <td>15,300</td> </tr> </tbody> </table>	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	1	5,500	1	1,800	5	6,800	»	1,200	7	15,300																																																																																																																
NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.																																																																																																																														
1	5,500																																																																																																																														
1	1,800																																																																																																																														
5	6,800																																																																																																																														
»	1,200																																																																																																																														
7	15,300																																																																																																																														
			A REPORTER. fr.																																																																																																																												

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1888.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1887.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1888.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1885.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
673,800	705,800	»	32,000	639,800	579,516	
120,000	120,000	»	»	120,000	115,032	
72,200	72,200	»	»	72,200	102,162	
a) 15,300	15,300	»	»	17,800	20,275	a) Charge extraordinaire et temporaire.
881,500	913,500	»	32,000	869,800	816,985	

BUDGET DE L'EXERCICE 1888.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																			
		REPORT. fr.																																																			
16	»	Frais relatifs aux irrigations de la Campine																																																			
17	»	École vétérinaire de l'État. — Personnel. — Frais de la commission de surveillance. — Traite- ment de disponibilité :																																																			
		<table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th data-bbox="975 678 1046 741">NOMBRE d'agents.</th> <th data-bbox="1078 678 1182 734">TRAITEMENT par an.</th> <th data-bbox="1254 701 1326 719">CHARGES.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>6,500 à 7,500</td> <td>7,500</td> </tr> <tr> <td>8</td> <td>4,000 à 5,000</td> <td>41,000</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>1,800 à 2,000</td> <td>2,000</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>"</td> <td>5,000</td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>2,500 à 3,500</td> <td>13,500</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>3,000 à 4,000</td> <td>4,000</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>1,000</td> <td>1,000</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>2,000 à 2,400</td> <td>2,400</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>2,000 à 2,400</td> <td>2,000</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>1,600 à 2,000</td> <td>3,600</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>1,300 à 1,500</td> <td>1,400</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>1,200 à 1,500</td> <td>1,500</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>1,500 à 1,500</td> <td>1,500</td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>1,200 à 1,400</td> <td>6,700</td> </tr> <tr> <td>8</td> <td>1,100 à 1,300</td> <td>8,000</td> </tr> <tr> <td>»</td> <td>»</td> <td>2,625</td> </tr> </tbody> </table>	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT par an.	CHARGES.	1	6,500 à 7,500	7,500	8	4,000 à 5,000	41,000	1	1,800 à 2,000	2,000	2	"	5,000	4	2,500 à 3,500	13,500	1	3,000 à 4,000	4,000	1	1,000	1,000	1	2,000 à 2,400	2,400	1	2,000 à 2,400	2,000	2	1,600 à 2,000	3,600	1	1,300 à 1,500	1,400	1	1,200 à 1,500	1,500	1	1,500 à 1,500	1,500	4	1,200 à 1,400	6,700	8	1,100 à 1,300	8,000	»	»	2,625
NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT par an.	CHARGES.																																																			
1	6,500 à 7,500	7,500																																																			
8	4,000 à 5,000	41,000																																																			
1	1,800 à 2,000	2,000																																																			
2	"	5,000																																																			
4	2,500 à 3,500	13,500																																																			
1	3,000 à 4,000	4,000																																																			
1	1,000	1,000																																																			
1	2,000 à 2,400	2,400																																																			
1	2,000 à 2,400	2,000																																																			
2	1,600 à 2,000	3,600																																																			
1	1,300 à 1,500	1,400																																																			
1	1,200 à 1,500	1,500																																																			
1	1,500 à 1,500	1,500																																																			
4	1,200 à 1,400	6,700																																																			
8	1,100 à 1,300	8,000																																																			
»	»	2,625																																																			
18	a.	Matériel de l'école de médecine vétérinaire de l'État; bourses fr. 51,800 »																																																			
	b.	Jury vétérinaire. 6,000 »																																																			
19	»	Jardin botanique de l'État. Traitement du personnel																																																			
20	»	Jardin botanique de l'État. Dépense de matériel et de culture																																																			
21	a.	Traitements, indemnités et frais de route des agronomes de l'État, frais de route de l'inspecteur de l'agriculture fr. 63,750 »																																																			
	b.	Frais des champs d'expériences. 59,575 »																																																			
	c.	Frais des conférences agricoles et horticoles; enseignement agricole secondaire. — Traitements. — Subsidés 81,725 »																																																			
22	a.	Eaux et forêts. — Traitement du personnel :																																																			
		<table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th data-bbox="975 1630 1046 1693">NOMBRE d'agents.</th> <th data-bbox="1094 1641 1198 1659">TRAITEMENT.</th> <th data-bbox="1270 1641 1342 1659">CHARGES.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>9</td> <td>4,800 à 6,000</td> <td>48,600</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>5,800</td> <td>11,400</td> </tr> <tr> <td>23</td> <td>2,400 à 3,200</td> <td>56,300</td> </tr> <tr> <td>indéterminé</td> <td>2,000</td> <td>9,000</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>1,500</td> <td>3,000</td> </tr> <tr> <td>9</td> <td>1,000</td> <td>9,000</td> </tr> <tr> <td>9</td> <td>990 à 1,485</td> <td>9,685</td> </tr> <tr> <td>53</td> <td>700 à 900</td> <td>4,535</td> </tr> <tr> <td>519</td> <td>50 à 800</td> <td>231,350</td> </tr> </tbody> </table>	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT.	CHARGES.	9	4,800 à 6,000	48,600	3	5,800	11,400	23	2,400 à 3,200	56,300	indéterminé	2,000	9,000	2	1,500	3,000	9	1,000	9,000	9	990 à 1,485	9,685	53	700 à 900	4,535	519	50 à 800	231,350																					
NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT.	CHARGES.																																																			
9	4,800 à 6,000	48,600																																																			
3	5,800	11,400																																																			
23	2,400 à 3,200	56,300																																																			
indéterminé	2,000	9,000																																																			
2	1,500	3,000																																																			
9	1,000	9,000																																																			
9	990 à 1,485	9,685																																																			
53	700 à 900	4,535																																																			
519	50 à 800	231,350																																																			
		A REPORTER. fr.																																																			

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1888.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1887.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS totale POUR L'EXERCICE 1888.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1885.	Observations.
		Augmentation	Diminution.			
881,300 »	913,300 »	»	32,000 »	869,800 »	816,985 »	
a) 6,000 »	6,000 »	»	»	6,000 »	21,442 »	a) Charge extraordinaire.
102,525 »	102,525 »	»	»	102,525 »	99,414 »	
b) 57,800 »	57,800 »	»	»	57,800 »	57,797 »	Y compris une somme de 6,000 francs en charge extraordinaire.
34,300 »	34,300 »	»	»	34,300 »	31,200 »	
54,700 »	54,700 »	»	»	54,700 »	55,199 »	
184,850 »	184,850 »	»	»	184,850 »	31,582 »	
1,321,478 »	1,553,475 »	»	32,000 »	1,279,978 »	1,113,619 »	

BUDGET DE L'EXERCICE 1888.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
			REPORT. . . . fr.
22	b.	Indemnités de déplacement et de bureau des inspecteurs	5,400 »
	c.	Id. id. id. de certains chefs de cantonnement	1,500 »
	d.	Id. de frais de route et de séjour des membres des commissions d'études, d'aménagement et de reboisement	4,000 »
	e.	Indemnités et frais de route pour travaux extraordinaires, maladies, inté- rims, etc.	16,300 »
	f.	Indemnité à l'agent chargé du cours des gardes	600 »
	g.	Armement et équipement	1,300 »
	h.	Traitements de disponibilité	»
	i.	Dépenses diverses	1,365 »
	<i>Forêts domaniales.</i>		
23	a.	Travaux de culture et d'amélioration	56,000 »
	b.	Construction et entretien de maisons forestières	3,000 »
	c.	Id. id. de routes destinées à faciliter l'exploitation des forêts de l'État.	25,000 »
	d.	Arpentage des coupes	3,500 »
<i>Défrichement. — Reboisement. — Pisciculture.</i>			
24	a.	Subsides aux communes pour reboisement de terrains incultes.— Dépenses diverses	13,000 »
	b.	Repeuplement des cours d'eau	11,000 »
TOTAL DU CHAPITRE III.			fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1888.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1887.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1886.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1885.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,321,475	1,353,475	»	32,000	1,279,975	1,113,619	
452,255	452,255	»	»	480,255	»	
89,500	89,500	»	»	89,500	»	
24,000	24,000	»	»	24,000	»	
1,887,250	1,919,230	»	32,000	1,873,730	1,115,619	
DIMINUTION . . . fr.		52,000				

BUDGET DE L'EXERCICE 1888.

NUMÉRO des articles	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE IV.		
INDUSTRIE.		
25	a.	Traitement de l'inspecteur de l'industrie 7,000 »
	b.	Frais de route 2,500 »
26	a.	Institut supérieur de commerce d'Anvers. — Dotation de l'État destinée, avec le subside de la ville d'Anvers, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel. — Dépenses diverses. 30,000 »
	b.	Bourses d'études aux élèves 3,000 »
27	a.	Enseignement professionnel. — Écoles industrielles. — Subsidés. — Matériel. — Missions. — Subsidés aux expositions. — Dépenses diverses 306,500 »
	b.	Traitement de l'inspecteur 3,000 »
	c.	Enseignement professionnel. — Ateliers d'apprentissage. 50,000 »
28	a.	Encouragements pour des ouvrages utiles traitant de questions de technologie, de droit ou d'économie industrielle; voyages et missions; frais relatifs aux caisses de prévoyance et aux sociétés de secours mutuels, et dépenses de la commission permanente instituée pour faciliter l'examen des affaires qui se rattachent à ces institutions; frais résultant de la collation des décorations industrielles; dépenses diverses 17,950 »
	b.	Personnel de la commission permanente pour les sociétés de secours mutuels 2,100 »
»	»	Participation de la Belgique à l'Exposition de Liverpool.
29	»	Indemnités des greffiers des conseils de prud'hommes, 20 agents (L'indemnité est fixée d'après l'importance des ressorts et la moyenne des affaires traitées par les titulaires.)
50	»	Frais de publication du <i>Recueil officiel des brevets d'invention</i> , frais d'impression.
51	»	Marques de fabrique et de commerce. Frais de publication du recueil des marques. Frais d'impression et autres dépenses relatives à l'exécution de la loi du 1 ^{er} avril 1879
52	»	Frais du bureau international pour la protection de la propriété industrielle. Frais d'impression et autres dépenses relatives à l'exécution de la loi du 5 juillet 1884
»	»	<i>Musée de l'Industrie</i> ; Personnel, traitement de disponibilité
TOTAL DU CHAPITRE IV. fr.		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1888.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1887.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1886.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1885.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
9,500	9,500	"	"	9,500	7,000	
55,000	55,000	"	"	55,000	50,252	
561,500	561,500	"	"	554,500	288,967	
20,050	30,050	"	10,000	21,450	20,936	
"	"	"	"	8,000	"	
21,000	21,000	"	"	21,000	18,000	
3,500	3,500	"	"	3,500	6,027	
3,700	3,700	"	"	3,700	6,000	
3,000	3,000	"	"	5,000	2,592	
"	"	"	"	7,000	"	
677,250	687,250	"	10,000	486,650	599,754	
DIMINUTION. . fr.		10,000				

BUDGET DE L'EXERCICE 1888.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
CHAPITRE V.						
POIDS ET MESURES.						
			CLASSE.	NOMBRE d'agents	TRAITEMENT par an.	CHARGES.
33	a.	Personnel, traitement des vérificateurs .	1 ^{re}	11	4,000 à 5,000	50,500
			2 ^e	5	3,000 à 3,500	16,500
			adjoints	4	2,000 à 2,500	10,850
	b.	Frais d'intérim et d'inspection	4,500
34	»	Frais de bureau et de tournées des vérificateurs				
35	»	Matériel et frais de la commission consultative et du bureau international des poids et mesures.				
TOTAL DU CHAPITRE V. fr.						
CHAPITRE VI (1).						
LETTRES ET SCIENCES.						
36	a.	Subsides et encouragements littéraires et scientifiques; voyages et missions littéraires, scientifiques ou archéologiques; fouilles et travaux dans l'intérêt de l'archéologie nationale; location d'une table d'études à la Station zoologique de Naples.				36,000 »
	b.	Subsides aux veuves et orphelins délaissés par les littérateurs Gaucet, Denis, Sotiau et H. Van Peene; secours à des littérateurs ou savants qui sont dans le besoin, ou aux familles de littérateurs ou savants décédés.				4,500 »
	c.	Sociétés littéraires et scientifiques.				12,000 »
	d.	Prix quinquennaux et décennaux fondés par les arrêtés royaux du 1 ^{er} décembre 1845, du 6 juillet 1851 et du 20 décembre 1882.				10,000 »
	e.	Souscriptions, acquisition d'ouvrages destinés aux bibliothèques populaires; acquisition et reliure d'ouvrages littéraires ou scientifiques pour le service spécial de l'administration des lettres et sciences; dépenses diverses				38,900 »
	f.	Encouragements à la littérature et à l'art dramatique (littéraire et musical)				33,000 »
	g.	Publication de documents rapportés de pays étrangers.				4,000 »
	h.	Continuation de la publication des actes des anciens États généraux				4,500 »
	i.	Publication d'une bibliographie nationale				13,200 »
A REPORTER. fr.						

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1888.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1887.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS totale POUR L'EXERCICE 1880.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1885.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
82,350	82,350	»	»	82,350	74,800	
56,000	56,000	»	»	56,000	54,295	
12,000	12,000	»	»	12,000	4,778	
150,350	150,350	»	»	150,350	113,873	
b) 156,100	156,100	»	»	178,100	159,014	(¹) Annexe n° 1. a) Concours quinquennal de littérature française (période 1885-1887) et concours décennal des sciences physiologiques (période 1878-1879). b) Y compris 27,700 francs de charges temporaires, à savoir : 6,000 francs du litt. a et les crédits des litt. g, h, i.
156,100	156,100	»	»	178,100	159,014	

BUDGET DE L'EXERCICE 1888.

NUMÉRO des articles.	LETTERS des develop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. fr.
			REPORT. fr.
	a.	Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique; dépenses ordinaires et subsides extraordinaires à l'Académie royale de Belgique, afin de la mettre à même d'augmenter le chiffre des prix pour les principales questions portées aux programmes de ses concours. Examen et jugement des concours de la fondation De Keyn.	69,073 »
	b.	Publication d'une collection des grands écrivains du pays.	5,000 »
37	c.	Publication des Chroniques belges inédites; rédaction et publication de la Table chronologique des chartes, diplômes, lettres patentes et autres actes imprimés concernant l'histoire de la Belgique	20,000 »
	d.	Publication d'une biographie nationale	8,000 »
	e.	Publication de la correspondance du cardinal de Granvelle.	6,000 »
	f.	Exécution d'une carte géologique détaillée de la Belgique à l'échelle du 20,000°. Section stratigraphique	80,000 »
	a.	Académie royale flamande de langue et de littérature; dépenses diverses	15,000 »
38	b.	Publication des anciens monuments de la littérature flamande; part contributive de la Belgique dans les frais de publication d'un dictionnaire étymologique de la langue néerlandaise	6,000 »
39	»	Palais des Académies: traitement et salaire du personnel; chauffage, éclairage et frais d'entretien	
40	»	Observatoire royal; personnel; salaire des gens de service.	
41	»	— frais de matériel; acquisition d'instruments; impressions	
42	»	Bibliothèque royale; personnel; rédaction du catalogue général.	
43	»	— matériel et acquisitions	
44	»	Musée royal d'histoire naturelle; personnel et frais d'études des collections.	
45	»	— — matériel et acquisitions	
46	»	Archives du royaume à Bruxelles; personnel	
47	»	— — matériel; atelier de reliure pour la restauration des documents.	
48	»	Archives de l'État dans les provinces; personnel	
			A REPORTER.

DÉVELOPPEMENTS — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1888.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1887.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1888.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1885	Observations.
		Augmentation.	Diminution.			
136,100 »	156,100 »	»	»	178,100 »	159,014 »	
188,073 »	188,073 »	»	»	188,073 »	199,698 »	
21,000 »	21,000 »	»	»	»	»	
8,850 »	8,850 »	»	»	8,850 »	7,857 »	
53,750 »	53,750 »	»	»	53,750 »	50,997 »	
34,400 »	34,400 »	»	»	34,400 »	34,400 »	
92,400 »	92,400 »	»	»	92,400 »	91,900 »	
75,700 »	75,700 »	»	»	75,700 »	75,700 »	
73,700 »	73,700 »	»	»	73,700 »	67,590 »	
a) 69,350 »	69,350 »	»	»	69,350 »	65,513 »	a) Dont 47,000 francs de charge extraordi- naire.
57,000 »	57,000 »	»	»	60,000 »	55,725 »	
8,200 »	8,200 »	»	»	8,200 »	8,198 »	
59,750 »	59,750 »	»	»	59,750 »	53,816 »	
900,273 »	900,273 »	»	»	904,273 »	870,408 »	

BUDGET DE L'EXERCICE 1888.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
			REPORT. fr.
49	a.	Frais de publication des inventaires des archives; frais de recouvrement de documents provenant des archives tombés dans des mains privées; frais d'acquisition ou de copie de documents concernant l'histoire nationale; dépenses de matériel des dépôts d'archives dans les provinces; subsides pour le classement et pour la publication des inventaires des archives appartenant aux provinces, aux communes et aux établissements publics; dépenses diverses relatives aux archives, fr.	3,200 »
	b.	Recouvrement d'archives restées au pouvoir de Gouvernements étrangers; frais de classement, de copie, de transport, etc.	5,500 »
	c.	Inspection des archives communales.	5,500 »
		TOTAL DU CHAPITRE VI	fr.
CHAPITRE VII (1).			
BEAUX-ARTS.			
<i>Encouragements en faveur des arts plastiques et graphiques (2).</i>			
50	a.	Commandes et acquisitions d'œuvres d'artistes vivants ou d'artistes dont le décès ne remonte pas à plus de dix ans, subsides aux établissements publics, aux communes et aux provinces, pour aider à la commande ou à l'acquisition d'œuvres d'art, travaux de peinture murale avec le concours des communes et des établissements intéressés	fr. 255,000 »
	b.	Encouragements à la gravure en taille-douce, à la gravure en médailles, aux publications relatives aux beaux-arts; subsides, souscriptions et acquisitions d'œuvres d'un intérêt artistique ou archéologique.	16,000 »
	c.	Subsides à des fabriques d'église, à titre d'encouragements pour l'exécution d'objets mobiliers religieux offrant un caractère artistique reconnu	15,000 »
	d.	Subsides aux sociétés instituées pour l'encouragement des beaux-arts, aux expositions locales, aux expositions organisées à l'étranger dans l'intérêt de l'école belge.	60,000 »
	e.	Subsides et encouragements à des artistes qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger et dans le pays dans l'intérêt de leurs études; missions; secours aux familles d'artistes décédés	9,000 »
	f.	Frais relatifs aux grands concours de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure; ateliers à Rome; acquisition et reliure d'ouvrages pour le service spécial de la direction générale des beaux-arts; frais de réception, de déballage et de réemballage, etc., d'œuvres d'art envoyées à l'examen ou à d'autres titres; dépenses diverses.	15,250 »
51	g.	Neuvième annuité de la part de l'État dans les frais d'acquisition des gravures, dessins et photographies nécessaires pour compléter l'œuvre de Rubens	1,500 »
	»	Expositions générales des beaux-arts, part d'intervention de l'État dans les frais d'acquisition pour les musées locaux d'œuvres d'art envoyées aux expositions	
52	»	Palais des beaux-arts à Bruxelles. — Traitement du gardien. — Frais de chauffage, d'éclairage et entretien des locaux	
		À REPORTER.	fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1888	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1887.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1886.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1885.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
900,273	900,273	»	»	904,273	870,408	
a) 12,200	12,200	»	»	17,200	15,901	a) Y compris 8,000 francs en charge extraor- dinaire et temporaire.
912,473	912,473	»	»	921,473	886,309	
						(1) Annexe n° 1.
						(2) Annexe n° 2.
b) 551,750	551,750	»	»	551,750	542,455	b) Cette somme comprend, à titre de charge extraordinaire, 20,000 francs du litt. a et le crédit du litt. g.
40,000	40,000	»	»	56,000	»	
8,850	8,850	»	»	8,850	8,058	
400,600	400,600	»	»	596,600	580,491	

BUDGET DE L'EXERCICE 1888.

NUMÉRO des articles	LITTEA des dévelop- pements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT fr.
			REPORT fr.
		<i>Encouragements en faveur de l'enseignement des arts plastiques et graphiques.</i>	
	a.	Institut supérieur et Académie royale des beaux-arts d'Anvers. — Dotation de l'État destinée, avec la subvention de la ville d'Anvers, à couvrir les dépenses du personnel, du matériel et des acquisitions pour le Musée ancien	fr. 112,589 »
55	b.	Académies et écoles de dessin autres que l'Académie d'Anvers; École des Arts décoratifs de Bruxelles; subsides, dotations, acquisition de modèles, médailles et livres destinés aux académies et écoles de dessin et frais d'entretien et de conservation desdits objets. — Inspection des académies et des écoles; travaux d'écritures et autres incombant spécialement au service des académies et des écoles; conseil de perfectionnement de l'enseignement des arts du dessin	230,000 »
	c.	Subsides à de jeunes artistes pour les aider dans leurs études	10,000 »
	d.	Grands concours de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure; pensions des lauréats	20,000 »
	e.	Reproduction des objets d'art destinés aux échanges internationaux et frais relatifs à ces échanges; dépenses diverses	36,500 »
		<i>Musées royaux de peinture et de sculpture. — Musée Wiertz.</i>	
54	a.	Musée royal de peinture et de sculpture; personnel	23,825 »
	b.	Musée moderne. — Surveillance	7,475 »
	c.	Musée Wiertz. — Frais de surveillance et traitement du conservateur	6,500 »
55	a.	Musée royal de peinture et de sculpture. — Matériel et acquisitions; frais d'impression du catalogue	86,575 »
	b.	Musée moderne. — Conservation, entretien, chauffage, mobilier, frais divers et imprévus	3,035 »
	c.	Musée Wiertz. — Matériel et frais d'entretien	3,450 »
56	»	Musée royal d'armures et d'antiquités; personnel	
57	»	— — — matériel et acquisitions; frais d'impression et de vente du catalogue; collection sigillographique	
		<i>Monuments publics (1).</i>	
58	»	Monuments à élever aux hommes illustres de la Belgique; subsides aux villes et aux provinces; médailles à consacrer aux événements mémorables	
			A REPORTER. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1888.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1887.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1886.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1885.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
400,600 »	400,600 »	»	»	396,600 »	550,491 »	
429,089 »	429,089 »	»	»	424,589 »	444,589 »	(a) Y compris une somme de 20,000 francs transférée, conformément à la loi du Budget, du crédit de la musique à l'allocation des arts plastiques et graphiques.
37,800 »	37,800 »	»	»	35,300 »	35,224 »	
93,060 »	93,060 »	»	»	93,060 »	93,059 »	
21,250 »	21,250 »	»	»	21,250 »	21,050 »	
b) 39,400 »	39,400 »	»	»	39,400 »	36,484 »	b) Dont 4,000 francs de charge extraordinaire.
75,000 »	75,000 »	»	»	75,000 »	9,250 »	(c) Voir annexe n° 3.
1,096,199 »	1,096,199 »	»	»	1,085,199 »	990,147 »	

BUDGET DE L'EXERCICE 1888.

NUMÉRO des arti les.	LITTEA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. fr.
<i>Restauration des monuments et conservation des œuvres d'art.</i>			
59	a.	Subsides aux provinces, aux villes et aux communes dont les ressources sont insuffisantes pour la restauration des monuments.	74,000 »
	b.	Subsides pour la restauration et la conservation des objets d'art et d'archéologie appartenant aux administrations publiques, aux églises, etc.; travaux d'entretien aux propriétés de l'État qui ont un intérêt exclusivement historique.	12,000 »
60	»	Commission royale des monuments. — Personnel	
	a.	Id. Jetons de présence des membres de cette commission	6,200 »
61	b.	Id. Frais de voyage des membres, du secrétaire et de deux dessinateurs	8,500 »
	c.	Id. Bibliothèque, mobilier, chauffage, impressions, frais de bureau, achat d'instruments; compte rendu des séances générales; indemnités des sténographes et frais de publication	2,500 »
62	»	Frais de route et de séjour et jetons de présence des trois commissaires de l'Académie royale de Belgique adjoints à la commission royale des arts et des monuments; frais de route et de séjour des membres correspondants de cette commission	
63	»	Bulletin des commissions d'art et d'archéologie, rédaction, publication, dépenses diverses	
<i>Encouragements en faveur de l'art musical.</i>			
64	»	Conservatoire royal de musique de Bruxelles. — Dotation de l'État, destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel. Cours élémentaire de musique	
65	»	Conservatoire royal de musique de Liège. — Dotation de l'État, destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel.	
66	»	Conservatoire royal de musique de Gand. — Dotation de l'État, destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel	
	a.	Subsides aux écoles de musique autres que les conservatoires royaux; subsides aux sociétés musicales; inspection des écoles de musique; acquisition de livres et de médailles destinés aux lauréats des concours et aux élèves des écoles de musique; dépenses diverses	115,000 »
	b.	Bourses d'études en faveur des élèves des conservatoires royaux et des autres écoles de musique	13,000 »
67	c.	Subsides et encouragements à des artistes musiciens qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger dans l'intérêt de leur talent; missions; subsides et souscriptions en faveur de publications ou d'auditions d'œuvres musicales; concerts nationaux; secours aux familles d'artistes décédés; publication des œuvres des anciens musiciens belges; frais relatifs aux grands concours de composition musicale et pension des lauréats de ces concours; dépenses diverses	44,000 »
	d.	Conseil de perfectionnement des études musicales.	3,000 »
(Une somme de 20,000 francs pourra être, le cas échéant, transférée de l'art. 67 à l'art. 53 du Budget.)			
TOTAL DU CHAPITRE VII.			fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1888.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1887.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1886.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1885.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,096,199	1,096,199	»	»	1,085,199	990,147	
86,000	86,000	»	»	86,000	84,300	
12,950	12,950	»	»	17,950	17,949	
17,200	17,200	»	»	17,200	17,200	
3,000	3,000	»	»	3,000	756	
7,000	7,000	»	»	7,500	5,552	
164,820	164,820	»	»	160,060	168,060	
77,208	77,208	»	»	77,208	76,558	
54,526	54,526	»	»	55,726	52,126	
a) 173,000	173,000	»	»	173,000	152,999	(a) Dont 11,000 francs de charge extraordinaire. (Publication des œuvres des anciens musiciens belges.)
1,691,903	1,691,903	»	»	1,680,843	1,565,227	

BUDGET DE L'EXERCICE 1888.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE VIII.		
PONTS ET CHAUSSÉES. — BATIMENTS CIVILS.		
PREMIÈRE SECTION.		
PONTS ET CHAUSSÉES.		
	a.	Entretien ordinaire des routes et des parcs publics, entretien de nouvelles sections. fr. 2,700,000 »
68	b.	Travaux en dehors des baux d'entretien, reconnus indispensables ou rendus nécessaires par des causes de force majeure. — Paiement de terrains cédés à la grande voirie par suite de l'adoption de nouveaux plans d'alignement; travaux d'amélioration et reconstruction d'ouvrages d'art, etc. 400,000 »
	c.	Travaux de construction et rectification de routes; allocation de subsides . . . 570,000 »
69	»	Plantations de toute nature le long des routes, à l'exception de celles comprises dans le prix d'adjudication des baux d'entretien des routes
TOTAL DE LA PREMIÈRE SECTION.		
DEUXIÈME SECTION.		
BATIMENTS CIVILS.		
70	»	Entretien et réparation des palais, hôtels, édifices, bâtiments et monuments appartenant à l'État; travaux d'amélioration, d'agrandissement, de restauration, etc.; loyers, achats de meubles, établissement et entretien de squares, acquisition d'immeubles et d'objets nécessaires pour les fêtes et cérémonies publiques, entretien du Palais de Justice de Bruxelles, etc.
71	»	Travaux extraordinaires à exécuter à divers bâtiments civils
TOTAL DE LA DEUXIÈME SECTION. fr.		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1888.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1887.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1886.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1885	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
3,670,000	3,670,000	»	»	3,670,000	3,664,681	
51,000	51,000	»	»	41,000	40,787	
3,701,000	3,701,000	»	»	3,711,000	3,705,468	
750,000	750,000	»	»	630,000	598,084	»
199,000	199,000	»	»	199,000	251,085	»
929,000	929,000	»	»	829,000	849,169	»

BUDGET DE L'EXERCICE 1888.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
TROISIÈME SECTION.		
SERVICE DES CANAUX ET RIVIÈRES, DES BACS ET DATEAUX DE PASSAGE ET DES POLDERS, ET DES LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES DES VOIES NAVIGABLES.		
<i>Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire et dépenses d'exploitation des canaux et rivières.</i>		
BASSIN DE LA MEUSE.		
a.		Meuse, dans les provinces de Namur, de Liège et de Limbourg. fr. 510,500 »
b.		Sambre 152,000 »
c.		Rivière et canal de l'Ourthe. 93,000 »
d.		Canal de Charleroi à Bruxelles et ses embranchements 159,000 »
e.		— de Liège à Maestricht et embranchement vers la Meuse, à Visé 117,500 »
f.		— de Maestricht à Bois-le-Duc. 70,000 »
g.		— de jonction de la Meuse à l'Escaut. 168,800 »
h.		— d'embranchement vers le camp de Beverloo. 8,000 »
i.		— — vers Hasselt 26,000 »
j.		— — vers Turnhout 6,500 »
k.		— de Turnhout à Anvers, par St-Job in 't Goor. 18,200 »
BASSIN DE L'ESCAUT.		
l.		Escaut, dans les provinces de Hainaut, de la Flandre orientale; Escaut maritime et port d'Anvers 128,200 »
m.		Haine 5,000 »
n.		Lys 79,450 »
o.		Dendre 5,420 »
p.		Durme 6,200 »
q.		Rupel. 14,000 »
r.		Nèthe inférieure et grande Nèthe 11,500 »
s.		Petite Nèthe canalisée 18,000 »
t.		Dyle et Demer 28,500 »
u.		Senne. 5,800 »
v.		Canal du Centre 29,220 »
w.		— de Mons à Condé 51,000 »
x.		— de Pommerœul à Antoing 52,300 »
y.		— de la Lys à l'Yperlée 5,000 »
z.		— de Roulers à la Lys 25,000 »
a'.		— de dérivation de la Lys, de Deynze à la mer du Nord, à Heyst 79,000 »
b'.		— d'écoulement des eaux du sud de Bruges. 7,000 »
c'.		— de Gand à Ostende et raccordement avec le bassin de commerce, à Gand 86,700 »
d'.		— de Plasschendaele à Nieuport 7,500 »
e'.		— de Selzaete à la mer du Nord 91,500 »
f'.		— de Gand à Terneuzen. 155,200 »
g'.		Canaux le Moervaert et la Zuidleede 5,000 »
BASSIN DE L'YSER.		
h'.		Yser 16,000 »
i'.		Canal de Loo 7,500 »
j'.		— d'Ypres à l'Yser 5,120 »
k'.		— de Nieuport, par Furnes, à la frontière de France et canal d'écoulement dit: Langeleed et coupure entre le Bommelaarsvaart et le Koolofvaart 10,000 »
DIVERS.		
l'.		Barrage de la Gileppe. 1,000 »
m'.		Lignes télégraphiques 25,000 »
A REPORTER. . . fr.		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1888.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1887.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1886.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1885.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION			
2,004,610	2,001,950	2,660	>	2,037,800	1,792,431	
2,004,610	2,001,950	2,660	>	2,037,800	1,792,431	

BUDGET DE L'EXERCICE 1888.

NUMÉRO des articles. et	LITTÉRA de dévelop pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. . . fr.
<i>Travaux d'amélioration des canaux et rivières et des bacs et bateaux de passage.</i>			
BASSIN DE LA MEUSE			
a		Meuse, dans les provinces de Namur, de Liège et de Limbourg fr	70,000 »
b.		Sambre	15,000 »
c.		Rivière et canal de l'Ourthe	15,000 »
d.		Canal de Charleroi à Bruxelles et ses embranchements	5,000 »
e.		— de Liège à Maestricht et embranchements vers la Meuse, à Visé	5,000 »
f.		— de Maestricht à Bois-le-Duc.	6,000 »
g.		— de jonction de la Meuse à l'Escaut	5,000 »
h.		— d'embranchement vers le camp de Beverloo.	2,500 »
i.		— — vers Hasselt.	6,000 »
BASSIN DE L'ESCAUT.			
75	j.	Escaut, dans les provinces de Hainaut, de la Flandre orientale et d'Anvers	18,000 »
	k.	Lys	15,000 »
	l.	Dendre	800 »
	m.	Dyle et Demer	5,000 »
	n.	Canal de Mons à Condé	5,000 »
	o.	— de Pommerœul à Antoing	22,500 »
	p.	— de Roulers à la Lys	7,000 »
	q.	— de dérivation de la Lys, de Deynze à la mer du Nord à Heyst	1,700 »
	r.	— de Gand à Ostende et raccordement du bassin de commerce, à Gand	6,000 »
	s.	— de Gand à Terneuzen.	10,000 »
BASSIN DE L'YSER.			
	t.	Yser	11,500 »
			A REPORTER. fr.

DÉVELOPPEMENTS — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1888.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1887.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS totés POUR L'EXERCICE 1886.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1885.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,004,610	2,001,950	2,660	r	2,057,800	1,792,431	
230,000.	222,550	7,450	»	242,100	287,054	
2,234,610	2,224,500	10,110	»	2,279,900	2,079,485	

BUDGET DE L'EXERCICE 1888.

NUMÉRO des articles.	LITTE RE des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. . . . fr.
		<i>Plantations.</i>
74	»	Plantations nouvelles
		<i>Bacs et bateaux de passage.</i>
75	»	Établissement éventuel de nouveaux passages d'eau, entretien et amélioration des bacs et bateaux de passages existants et de leurs dépendances
		TOTAUX DE LA TROISIÈME SECTION. . . . fr.
		QUATRIÈME SECTION.
		PORTS, CÔTES, PHARES ET FANAUUX.
		<i>Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, et dépenses d'administration des ports, côtes, phares et fanaux.</i>
	a	Port d'Ostende 356,300 »
	b	Port de Nieuport 49,000 »
76	c	Port de Blankenberghe 49,000 »
	d	Côtes 313,000 »
	e	Phares et fanaux 7,050 »
		A REPORTER. . . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1888.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1887.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS volés POUR L'EXERCICE 1886.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1885.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,254,610	2,224,500	10,110	»	2,279,900	2,079,485	
15,000	15,000	»	»	15,000	12,844	
30,000	42,500	»	12,500	30,000	14,642	
2,279,610	2,282,000	10,110	12,500	2,324,900	2,106,971	
DIMINUTION . . fr.		2,390				
776,530	776,530	»	»	1,021,000	905,716	
776,530	776,530	»	»	1,021,000	905,716	

BUDGET DE L'EXERCICE 1888.

NUMÉRO des articles.	LITTEA de dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
			REPORT. fr.		
		<i>Travaux d'amélioration des ports, côtes, phares et fanaux.</i>			
77	a	Port d'Ostende	fr.	35,000 »	
	b	Port de Nieuport		17,000 »	
	c	Côtes		50,000 »	
	d	Phares et fanaux		»	
			TOTALS DE LA QUATRIÈME SECTION. fr.		
		CINQUIÈME SECTION.			
		FRAIS D'ÉTUDES ET D'ADJUDICATIONS.			
78	»	Études de projets; frais de levés de plans; achats d'instruments, de cartes et de livres; matériel, impressions, etc.; frais d'adjudications, de reproduction de plans, d'achat de papier, etc.			
			TOTAL DE LA CINQUIÈME SECTION fr.		
		SIXIÈME SECTION.			
		PERSONNEL DES PONTS ET CHAUSSÉES.			
79	»	Traitements des ingénieurs et conducteurs des ponts et chaussées; frais de bureau et de déplacement			
		GRADES.	TRAITEMENTS.	CADRES régimen- taires. effectifs.	
				<i>Observations:</i>	
		Ingénieur en chef directeur de 1 ^{re} classe.	9,000	5 5	
		Ingénieur en chef directeur de 2 ^e classe.	8,000	10 8	
		Ingénieur principal de 1 ^{re} classe.	6,500 - 7,000	5 6	
		Id. de 2 ^e classe.	5,500 - 6,000	5 7	
		Ingénieur de 1 ^{re} classe.	4,500 - 5,000	12 11	dont 1 adjoint au corps.
		Id. de 2 ^e classe.	5,500 - 4,000	22 21	
		Id. de 3 ^e classe.	2,700 - 5,100	11 14	dont 4 faisant fonctions d'ingé- nieur d'arrondissement.
		Conducteur principal de 1 ^{re} classe.	4,500 à 5,500	12 12	
		Id. de 2 ^e classe.	3,500 - 4,000	20 19	
		Conducteur de 1 ^{re} classe.	2,000 - 3,200	42 42	dont 1 adjoint au corps.
		Id. de 2 ^e classe.	2,550 - 2,600	40 40	
		Id. de 3 ^e classe.	1,900 - 2,100	40 31	
					À REPORTER. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1888.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1887.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS totés POUR L'EXERCICE 1888.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1888.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
776,550	776,530	•	•	1,021,000	908,716	
82,000	82,000	•	•	72,000	415,624	
858,550	858,530	•	•	1,093,000	1,021,337	
75,000	75,000	•	•	75,000	46,678	
75,000	75,000	•	•	75,000	46,678	
1,007,800	1,007,800	•	•	1,007,800	1,026,875	
1,007,800	1,007,800	•	•	1,007,800	1,026,875	

BUDGET DE L'EXERCICE 1888.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
80	»	REPORT. fr.				
		Traitements et indemnités des chefs de bureau, des commis et surveillants, des éclusiers, pontonniers, sergents d'eau, gardes-canal et autres agents subalternes des ponts et chaussées; frais divers des jurys d'examen.				
		GRADES.	TRAITEMENTS.	CADRES réglemen- taires affectés.		Observations.
<i>Personnel des bureaux et de la surveillance des travaux.</i>						
		Chef de division	5,000		1	à titre personnel.
		Chef de bureau	4,500 3,500 - 4,000	11	2	idem.
		Commis-chef	3,500 2,800 - 3,200	18	1	à raison de 6 années de jouissance du même traitement.
		Commis-dessinateur	2,800 1,500 à 2,500	20	12	dont 1 payé sur ressources extraordinaires.
		Commis de 1 ^{re} classe	2,800 2,200 - 2,500	33	1	à raison de 6 années de jouissance du même traitement.
		Id. de 2 ^e classe	1,650 - 2,000	50	15	dont 10 payés sur ressources extraordinaires.
		Id. de 3 ^e classe	1,100 - 1,500	10	4	à raison de 6 années de jouissance du même traitement.
		Surveillant	2,800 1,800 à 2,500	30	31	dont 3 payés sur ressources extraordinaires.
		Messenger	1,100 - 1,500	11	12	dont 2 payés idem.
		Messenger temporaire	65 fr. et 90 fr. par mois.	"	2	
		Id. temporaire au service des bureaux des ingénieurs	5 fr par jour à 275 fr. p. mois	"	90	dont 47 payés sur ressources extraordinaires.
		Id. temporaire au service des études et de la surveillance des travaux	fr. 5 50 par jour à 250 fr. p. mois.	"	71	dont 57 payés idem.
<i>Personnel des voies navigables.</i>						
		Sous-conservateur	2,000	"	1	
		Sergent d'eau	1,000 à 1,500	"	20	
		Garde-rivière	900 à 1,300	"	24	
		Garde-canal	775 à 1,200	"	32	
						A REPORTER. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1888.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1887.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1886.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1885.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,007,800	1,007,800	»	»	1,007,800	1,026,875	
1,120,585	1,120,585	»	»	1,098,000	1,105,306	
2,128,185	2,128,185	»	»	2,105,800	2,132,181	

BUDGET DE L'EXERCICE 1888.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
		TRAITEMENTS.	CADRES		Observations.
			réglemen- taire	effectifs.	
					REPORT. fr.
<i>Personnel des voies navigables (SUITE).</i>					
	Garde-canal-pontonier	825	"	1	
	Garde-digues	80 fr. par mois	"	1	
	Chef-garde-dunes	1,550	"	1	
	Garde-dunes	775 à 1,000	"	9	
	Garde-souterrain	825	"	1	
	Cantonnier maritime	900	"	2	
	Gardien de barrage	1,200	"	1	
	Chef-éclusier	1,550 à 2,200	"	4	
	Éclusier-receveur	450 à 1,400	"	55	
	Éclusier receveur principal	725	"	1	
	Éclusier-contrôleur	775 à 1,300	"	12	
	Éclusier-barragiste	900 à 1,200	"	10	
	Éclusier-garde-rivière	900 à 1,200	"	2	
	Éclusier-machiniste	1,500	"	1	
	Éclusier-garde-canal	1,200	"	1	
	Éclusier	30 fr. p. mois 1,200 fr. par an.	"	136	
	Chef-aide-éclusier	1,000 - 1,100	"	4	
	Aide-éclusier-chauffeur	775	"	1	
	Aide-éclusier machiniste	1,000	"	1	
	Aide-éclusier-garde-déversoir	1,100	"	1	
	Aide-éclusier	200 à 1,000	"	108	
	Chef-pontonier	1,400	"	1	
	Sous-chef-pontonier	1,200	"	1	
	Pontonier-garde-rivière	950	"	1	
	Pontonier-receveur	675 à 900	"	4	
	Pontonier-contrôleur	675 à 775	"	4	
	Pontonier	180 à 1,100	"	170	
	Pontonier aide-éclusier	775	"	1	
	Aide-pontonier	500 à 775	"	10	
	Machiniste-éclusier-receveur	1,050	"	1	
	Machiniste	900 à 1,100	"	2	
	Garde-déversoir	675 à 1,000	"	24	
	Jaugeur	350	"	1	
	Timonier-chef-plongeur	1,400	"	1	
	Machiniste-mécanicien	fr. 4,50 par jour	"	1	
	Passeur d'eau	100 à 775	"	4	
81	Frais des jurys d'examen et des conseils de perfectionnement; missions des élèves-ingénieurs et conducteurs de l'école spéciale du génie civil				
					TOTAL DE LA SIXIÈME SECTION. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1888	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1887.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1886.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1885.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,128,185 »	2,128,185 »	»	»	2,105,800 »	2,132,181 »	
25,000 »	25,000 »	»	»	25,000 »	24,284 »	
2,153,185 »	2,153,185 »	»	»	2,130,800 »	2,156,465 »	

BUDGET DE L'EXERCICE 1888.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
SEPTIÈME SECTION.		
SERVICE DES BATIMENTS CIVILS.		
82	»	Traitements, indemnités et frais de déplacement des architectes et autres agents; frais d'habillement des gardiens des monuments
83	»	Études de projets, achat d'instruments et de livres; matériel, fournitures de bureau, impressions, achat et réparation de meubles, chauffage, éclairage des bureaux; menues dépenses.
		TOTAL DE LA SEPTIÈME SECTION. . . fr.
Récapitulation du chapitre VIII.		
1 ^{re} SECTION		
2 ^e —		
3 ^e —		
4 ^e —		
5 ^e —		
6 ^e —		
7 ^e —		
		TOTAL DU CHAPITRE VIII. . . fr.
CHAPITRE IX.		
MINES.		
1^{re} SECTION. — Personnel du conseil.		
84	»	Personnel du Conseil des mines. — Traitements et frais de déplacement
85	»	— — — Matériel
2^{me} SECTION. — Personnel du corps des mines.		
86	»	Traitements et indemnités du personnel du corps des mines et des expéditionnaires adjoints aux ingénieurs; carte générale des mines.
87	»	Frais des jurys d'examen, du Conseil de perfectionnement, et missions des élèves-ingénieurs de l'école spéciale des mines
		Confection de la carte générale des mines.
		À REPORTER fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1888.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1887.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS volés POUR L'EXERCICE 1888.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1885.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
96,030	96,050	»	»	96,050	88,765	»
8,000	8,000	»	»	8,000	8,000	»
104,050	104,050	»	»	104,050	96,765	»
3,701,000	3,701,000	»	»	3,741,000	5,705,468	
929,000	929,000	»	»	829,000	849,169	
2,279,610	2,282,000	»	2,390	2,524,900	2,106,971	
858,550	858,550	»	»	1,095,000	1,021,557	
75,000	75,000	»	»	75,000	46,678	
2,153,185	2,153,185	»	»	2,150,800	2,156,465	
104,050	104,050	»	»	104,050	96,765	
10,100,375	10,102,765	»	2,390	10,267,750	9,982,835	
DIMINUTION. . . fr.		2,390				
32,000	32,000	»	»	32,000	31,697	»
640	640	»	»	640	1,640	»
325,650	325,650	»	»	321,350	523,550	»
10,000	10,000	»	»	10,000	8,821	»
»	»	»	»	15,000	»	»
368,290	368,290	»	»	378,990	365,508	»

BUDGET DE L'EXERCICE 1888.

NUMÉRO des articles	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		Report. fr.
		3^{me} SECTION. — Caisses de prévoyance.
88	»	Subsides aux caisses de prévoyance et récompenses aux personnes qui se distinguent par des actes de dévouement; frais de route et de séjour des membres de la commission permanente des caisses de prévoyance et autres frais relatifs à l'administration desdites caisses
		4^{me} SECTION. — Impressions, etc
89	»	Impressions, achat de livres, de cartes et d'instruments, traductions, publication de documents statistiques, encouragements et subventions, essais et expériences
		TOTAL DU CHAPITRE IX. fr.
		CHAPITRE X.
		COMMISSIONS.
		1^{re} SECTION. — Commission des procédés nouveaux.
90	»	Frais de route et de séjour, matériel, achat de réactifs, d'appareils, frais de bureau, etc.
		2^{me} SECTION. — Commission des Annales des travaux publics.
91	»	Frais de route et de séjour.
92	»	Publication du Recueil, rémunération d'auteurs, frais de bureau, matériel, etc.
		3^{me} SECTION. — Commission consultative des machines à vapeur.
95	»	Frais de route et de séjour; matériel, etc.
		TOTAL DU CHAPITRE X. fr.
		CHAPITRE XI.
		TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.
94	»	Traitements temporaires de disponibilité pour les fonctionnaires et employés. (Une somme de 8,000 francs pourra être transférée à l'article 2. <i>Personnel</i> .)
		TOTAL DU CHAPITRE XI. fr.
		CHAPITRE XII.
		DÉPENSES IMPRÉVUES.
95	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget; secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés décédés ou d'agents pensionnés, qui se trouvent dans une situation malheureuse
96	»	Rente annuelle et pensions à la veuve et aux enfants du sieur Baufays, éclusier, décédé dans l'exercice de ses fonctions
		TOTAL DU CHAPITRE XII. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1888.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1887.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS volés POUR L'EXERCICE 1886.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1885.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
368,290	368,290	»	»	378,990	365,508	»
45,000	45,000	»	»	45,000	45,000	»
7,000	7,000	»	»	7,000	5,855	»
420,290	420,290	»	»	430,990	416,565	»
500	500	»	»	500	55	»
300	300	»	»	300	85	»
7,900	7,900	»	»	7,900	5,753	»
1,500	1,500	»	»	1,500	658	»
10,200	10,200	»	»	10,200	6,529	»
24,656	24,656	»	»	30,216	30,216	»
24,656	24,656	»	»	30,216	30,216	»
18,000	18,000	»	»	18,000	11,686	»
1,100	1,100	»	»	1,100	»	»
19,100	19,100	»	»	19,100	11,686	»

BUDGET DE L'EXERCICE 1888.

NUMEROS des chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<i>Récapitulation.</i>	
I.	Administration centrale.
II.	Pensions et secours
III.	Agriculture
IV.	Industrie
V.	Poids et mesures
VI.	Lettres et sciences
VII.	Beaux-arts
VIII.	Ponts et chaussées
IX.	Mines.
X.	Commissions
XI.	Traitements de disponibilité
XII.	Dépenses imprévues
TOTAL. fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1888.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1887.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1886.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1885.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
820,354 »	820,354 »	»	»	784,454 »	763,794 »	
18,100 »	18,100 »	»	»	18,100 »	15,228 »	
1,887,230 »	1,919,230 »	»	32,000 »	1,873,730 »	1,115,619 »	
677,250 »	687,230 »	»	10,000 »	486,650 »	599,754 »	
130,350 »	150,350 »	»	»	130,550 »	115,875 »	
912,473 »	912,473 »	»	»	921,473 »	886,309 »	
1,691,905 »	1,691,905 »	»	»	1,680,845 »	1,365,227 »	
10,400,373 »	10,402,765 »	»	2,390 »	10,267,750 »	9,982,853 »	
420,290 »	420,290 »	»	»	430,990 »	416,565 »	
10,200 »	10,200 »	»	»	10,200 »	6,529 »	
24,656 »	24,656 »	»	»	30,216 »	30,216 »	
19,100 »	19,100 »	»	»	19,100 »	11,686 »	
16,712,281 »	16,756,671 »	»	44,390 »	16,653,856 »	13,303,451 »	
DIMINUTION . . . fr.		44,390				

(266)

ANNEXES

AUX DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'INDUSTRIE ET DES TRAVAUX PUBLICS.

ANNEXE N° 1.

L'administration des beaux-arts pourrait être amenée à contracter, d'ici à la fin de l'année 1887, divers engagements grevant à la fois les crédits de plusieurs exercices.

Ces engagements éventuels seront portés à la connaissance de la Législature au Budget de 1889, si ce Budget est grevé de ce chef.

Dans le cas contraire, les conventions seront signalées dans l'état général à fournir aux Chambres législatives aux termes de l'article 46 de la loi sur la comptabilité de l'État.

ANNEXES N^{os} 2 ET 3.

SCIENCES, LETTRES ET BEAUX-ARTS.

RELEVÉS

des travaux de peinture et de sculpture en voie d'exécution, indiquant la part de l'État, des provinces, des communes et des établissements intéressés dans la dépense.

(Art. 50 et 58.)

DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	DÉPENSE TOTALE.	PART de LA DÉPENSE incombant A L'ÉTAT (a).	PART de COMMUNES, des FABRIQUES D'ÉGLISES, etc.	Sommes liquidées jusques et y compris L'EXERCICE 1895.
Décoration de l'église S ^{te} -Anne, à Gand	97,000 »	61,726 »	35,274 »	48,000 »
Église St-Jacques-sur-Caudenberg, à Bruxelles, décoration du transept.	50,000 »	50,000 »	»	31,500 »
Église de Neix-devant-Virton (décoration du chœur).	5,000 »	2,000 »	3,000 »	»
Hôtel de ville de Louvain.	135,000 »	80,000 »	55,000 »	20,000 »
Exécution à l'aquarelle d'une série de compositions représentant les chars et les groupes de la cavalcade historique de 1880	15,000 »	e) 15,000 »	»	10,000 »
Gravure des portraits du Roi et de la Reine	16,000 »	f) 16,000 »	»	16,000 »
Exécution de onze panneaux décoratifs en fer forgé et bronze, destinés à compléter la rampe du grand escalier des Musées royaux de peinture et de sculpture.	g) 25,000 »	25,000 »	»	6,000 »
Exécution de dix statues en marbre blanc, avec socles en pierre, destinées à compléter la décoration artistique du square du Petit-Sablon, à Bruxelles.	h) 185,000 »	Beaux-arts. 82,500 » 41,250 » Bâtiments civils.	41,250 »	42,500 » 21,250 »
A REPORTER. fr.	508,000 »	373,476 »	134,324 »	104,256 »

L'INDUSTRIE ET DES TRAVAUX PUBLICS.

DÉPENSES A LIQUIDER SUR LE BUDGET				OBSERVATIONS.
de 1886.	de 1887.	de 1888.	à venir.	
a) 6,858 *	6,862 *	.	.	a) Les annuités ou subsides accordés par l'État ne sont payés aux époques fixées, que pour autant que le degré d'avancement des travaux justifie l'octroi des subventions.
b) 18,500 *	.	.	.	a) Contrat passé le 23 novembre 1875 avec M. Canneel, pour l'exécution de trente-neuf panneaux de grandes dimensions. La part de l'État est payée au fur et à mesure du degré d'avancement des travaux.
c) 666 67	666 67	666 66	.	b) Contrat du 15 juin 1872, par lequel M. Portaels s'engage à exécuter deux compositions de quarante mètres chacune. Le conseil de fabrique de l'église intéressée prend à sa charge les frais supplémentaires de décoration, de cadres, etc., évalués à 12,500 francs. — Ce travail est terminé.
d) 10,000 *	10,000 *	10,000 *	30,000 *	c) Contrat du 15 décembre 1872. La part de l'État sera payée en trois annuités selon le degré d'avancement du travail.
,000 *	.	.	.	d) Contrat du 14 novembre 1878. M. André Hennebicq s'est engagé à exécuter le travail de décoration intérieure de la salle du premier étage de l'hôtel de ville de Louvain. Cette décoration composée de quatre grandes compositions historiques, de huit grandes figures pour les trumeaux, et de l'ornementation qui complète les peintures, est actuellement très avancée.
.	.	.	.	e) Par contrat du 20 novembre 1880. M. Lagye s'engage à exécuter ce travail dont l'ensemble formera une frise et comportera 50 sections de 71 centimètres de large sur 51 centimètres de haut, peintes à l'aquarelle. Des paiements partiels seront effectués au fur et à mesure de l'avancement des travaux.
.	.	.	.	La mise en train de ces travaux ayant fait constater la nécessité d'introduire certaines modifications dans le programme qui précède, une convention additionnelle du 1 ^{er} août 1882 a fixé à 15,000 francs, la rémunération de l'artiste, eu égard au surcroît d'études et de dépenses qu'entraîneront les modifications dont il s'agit. — Le travail est terminé.
.	.	.	.	f) MM. Desvachez et Biot sont respectivement chargés de la reproduction au burin des portraits du Roi et de la Reine exécutés par M. Gallait. Ces planches auront les mêmes dimensions que le portrait de S. M. le roi Louis-Philippe gravé par Henriquet-Dupont. Une somme de 8,000 francs est affectée à l'exécution de chacune des planches. — Les planches sont fournies.
10,000 *	10,000 *	.	.	g) Par contrat du 30 juin 1884, M. Mignon s'engage à exécuter le travail dont il s'agit d'après les données de la décoration ancienne. L'artiste recevra 5,000 francs après approbation des dessins, 10,000 francs après l'approbation des modèles en plâtre de l'ornementation et des figures et 10,000 francs après approbation et placement des panneaux.
40,000 *	.	.	.	
20,000 *	.	.	.	
111,024 67	27,528 67	10,666 66	30,000 *	h) Les statues auront 2 ^m 50 de hauteur. La dépense, évaluée à 165,000 francs, se décompose comme suit : 10 statues à 15,000 francs = 150,000 * 10 socles en pierre à 1,500 francs = 15,000 * TOTAL fr. 165,000 * L'administration des beaux-arts intervient pour 82,500 francs, l'administration des travaux publics et la ville de Bruxelles chacune pour 41,250 francs.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE

DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	DÉPENSE TOTALE.	PART de LA DÉPENSE incombant A L'ÉTAT (a).	PART des COMMUNES, des PAROISSES D'ÉGLISE, etc.	Sommes liquidées jusques et y compris L'EXERCICE 1885.
Report fr.	508,000 »	373,476 »	134,524 »	104,256 »
Buste Poelaert	i) 5,000 »	5,000 »	»	»
Acquisition du modèle en plâtre du groupe: « Les chevaux », de M. Vinçotte et coulée en bronze de ce modèle	j) 46,000 »	46,000 »	»	46,000 »
Exécution pour le Palais des Beaux-Arts de quatre statues allégoriques avec piédouches en bronze, représentant les quatre grandes époques de l'art: l'Antiquité, le Moyen âge, la Renaissance et l'Époque moderne	k) 38,000 »	38,000 »	»	8,000 »
Exécution de trois panneaux décoratifs représentant des vues de Bruxelles, de Louvain et de Nivelles, destinés à décorer la salle des séances du Conseil provincial du Brabant.	l) 23,000 »	15,500 »	7,500 »	»
Acquisition du modèle en plâtre du groupe: « Le triomphe de Bacchus », par M. Fraikin et exécution de ce modèle en marbre	m) 18,000 »	18,000 »	»	8,000 »
Décoration picturale du grand escalier de l'hôtel du Gouver- nement provincial de Liège	n) 60,000 »	45,000 »	15,000 »	45,000 »
Acquisition du modèle en plâtre du groupe: « Un satyre et un enfant », de M. Picquery et exécution de ce modèle en marbre	o) 14,000 »	14,000 »	»	7,000 »
Décoration picturale de la grande salle du Palais de Justice d'Anvers.	p) 90,000 »	67,500 »	22,500 »	»
Totaux, fr.	802,000 »	622,476 »	179,524 »	308,256 »

L'INDUSTRIE ET DES TRAVAUX PUBLICS.

DÉPENSES A LIQUIDER SUR LE BUDGET				OBSERVATIONS.
de 1886.	de 1887.	de 1888.	à venir.	
111,024 67	27,528 07	10,866 00	30,000 "	a) Les annuités ou subsides accordés par l'État ne sont payés aux époques fixées que pour autant que le degré d'avancement des travaux justifie l'octroi des subventions.
2,500 "	2,500 "	"	"	i) Payable par moitié, au fur et à mesure de l'avancement du travail.
"	"	"	"	j) Contrat du 25 décembre 1884. Une somme de 20,000 francs a été payée du chef de la prise de possession du modèle par l'État, 15,000 francs après l'approbation de la fonte et 11,000 francs après l'approbation par l'État de l'œuvre entièrement terminée.
10,000 "	14,000 "	"	"	k) Les statues l'Antiquité et le Moyen-âge sont commandées à M. Vanderstappen. M. Van Rasbourgh exécutera les statues la Renaissance et l'Époque moderne. Les œuvres auront une hauteur de 2 mètres et les pié-douches auront 50 centimètres. Le prix de chaque statue avec piédouche est fixé à 9,500 francs payables : 1° 2,000 francs après l'approbation de la maquette; 2° 4,000 après l'approbation du modèle grandeur d'exécution; 3° 5,500 francs après la réception de la statue et du piédouche coulés en bronze.
9,100 "	0,400 "	"	"	l) Contrat du 18 décembre 1885. M. Vander Hecht s'engage à exécuter trois panneaux destinés à la décoration de la salle des séances du conseil provincial du Brabant. La dépense totale est fixée à 23,000 francs, payables au fur et à mesure du degré d'avancement du travail, à raison de 13,500 francs par l'État et 7,500 francs par la province.
5,000 "	5,000 "	"	"	m) Contrat du 25 décembre 1884, 8,000 francs ont été soldés du chef de l'acquisition du modèle. Une somme de 5,000 francs sera liquidée pendant l'exécution du travail. Les 5,000 francs restants seront réservés jusqu'après l'approbation et la fourniture du groupe en marbre.
"	"	"	"	n) Le travail confié à M. Delpérée comporte deux grands panneaux mesurant chacun 18 mètres et sept dessus de porte de 5 mètres chacun. Des paiements partiels seront effectués au fur et à mesure de l'avancement des travaux.
3,000 "	4,000 "	"	"	o) Contrat du 25 décembre 1885. Le modèle de l'œuvre est acquis au prix de 7,000 francs. Les 7,000 francs réservés pour l'exécution en marbre sont soldés comme suit : 1° 5,000 francs après la mise au point du marbre; 2° 4,000 francs après l'exécution de la reproduction approuvée et reçue par l'État.
"	18,000 "	20,500 "	20,000 "	p) L'ensemble du travail comporte cinq panneaux. M. Vander Oudera est chargé de l'exécution de 2 panneaux, l'un d'environ 11 mètres sur 4 1/2 mètres représentant « La Pénitence du parjure », l'autre d'environ 5 mètres sur 6 mètres représentant « La destruction de la potence de Jean de Glimes ». M. Devriendt est chargé de l'exécution de deux panneaux l'un d'environ 11 mètres sur 4 1/2 mètres représentant « Les décisions du Vierschaere », l'autre d'environ 5 mètres sur 6 mètres représentant « l'Émancipation du nègre Jean Marie ». M. Ooms est chargé de l'exécution d'un panneau d'environ 11 mètres sur 4 1/2 mètres représentant « La purge criminelle ». Les grands panneaux seront payés à raison de 15,750 fr. l'un et les petits panneaux à raison de 10,125 francs. Des à-comptes seront soldés au fur et à mesure du degré d'avancement des travaux.
146,624 67	77,428 07	40,166 00	50,000 "	

ANNEXE 3.

ART 58.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE

DÉSIGNATION.	DÉPENSE TOTALE.	PART de L'ÉTAT (a).	PART des établissements ou administrations intéressés.	Sommes liquidées jusques et y compris L'EXERCICE 1884.
Bas-reliefs et inscriptions au piédestal de la statue de Godefroid de Bouillon	28,000 »	28,000 »	»	16,000 »
Buste Van Eyck, Jean	1,500 »	(b) 1,500 »	»	750 »
— Teniers	1,500 »	1,500 »	»	»
— Devriendt, Corneille	1,500 »	1,500 »	»	1,500 »
— du Broeucq, Jacques	1,500 »	1,500 »	»	1,500 »
— Breughel, Jean	(c) 1,500 »	1,500 »	»	»
— Roland de Latre	2,000 »	d) 2,000 »	»	»
— Spring, Antoine	2,000 »	d) 2,000 »	»	2,000 »
— de Gerlache	2,000 »	d) 2,000 »	»	2,000 »
— de feu le procureur général Plaisant	2,000 »	e) 2,000 »	»	2,000 »
— Prudens Van Duyse	2,500 »	f) 2,500 »	»	2,500 »
— Schmerling	2,500 »	f) 2,500 »	»	2,500 »
— Ch. Hanssens	2,500 »	f) 2,500 »	»	2,500 »
Monument à la mémoire de feu le docteur Joseph Ghislain	20,000 »	4,000 »	16,000 »	4,000 »
Statue Anneessens. — Exécution du modèle en plâtre	10,000 »	g) 5,000 »	5,000 »	3,000 »
Buste Van Hasselt, André	2,500 »	h) 2,500 »	»	»
— Wappers, Gustave	2,500 »	h) 2,500 »	»	»
— Vande Weyer, Sylvain	2,000 »	i) 2,000 »	»	»
À REPORTER . . . fr.	88,000 »	67,000 »	21,000 »	40,250 »

L'INDUSTRIE ET DES TRAVAUX PUBLICS.

DÉPENSES LIQUIDÉES sur 1885.	DÉPENSES A IMPUTER SUR LE BUDGET DE				OBSERVATIONS.
	1886.	1887.	1888.	à venir.	
					a) Les annuités ou subside accordés par l'État ne sont payés aux époques fixées que pour autant que le degré d'avancement du travail justifie l'octroi des subventions.
"	"	12,000	"	"	a) Contrat du 15 mars 1874. Ce travail est confié à M. le statuaire De Groot de Bruxelles. Les bas-reliefs représenteront: 1° La prise de Jérusalem; 2° La publication des Assises. M. De Groot a reçu une somme de 6,000 francs après le placement des tables de bronze portant les inscriptions; 5,000 francs après l'approbation de chacun des bas-reliefs; une somme de 12,000 francs sera payée après la réception et le placement des bas-reliefs coulés en bronze.
"	750	"	"	"	b) Ces bustes sont à exécuter en bronze pour la décoration des galeries du Musée royal de peinture et de sculpture: une somme de 1,500 francs sera soldée après la fourniture de chaque buste.
"	750	750	"	"	
"	"	"	"	"	
"	"	"	"	"	
"	750	750	"	"	c) Contrat du 14 mars 1882. Ce buste à exécuter en bronze est destiné à la décoration des galeries du Musée royal de peinture et de sculpture — Une somme de 1,500 francs sera affectée à ce travail
1,000	1,000	"	"	"	d) Contrat du 4 septembre 1883. — Ces bustes, seront exécutés en marbre pour l'Académie royale des sciences, lettres et beaux-arts — Chaque buste sera payé à raison de 2,000 francs.
"	"	"	"	"	
"	"	"	"	"	
"	"	"	"	"	e) Contrat du 31 janvier 1884 — Ce buste, destiné à la Cour de cassation, est fourni.
"	"	"	"	"	f) Contrats des 2, 7 et 12 avril 1884. — Ces bustes, destinés à l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts, sont fournis.
"	"	"	"	"	
"	"	"	"	"	
"	2,000	"	"	"	g) Contrat du 18 octobre 1881. — M. Vinçotte s'engage à exécuter un modèle en plâtre d'une statue d'Anneessens à ériger sur la place Joseph Lebeau, à Bruxelles.
1,250	1,250	"	"	"	h) Contrats des 28 février et mars 1885. — Le prix de chacun de ces bustes en marbre est fixé à 2,500 francs et sera payé en deux fois, d'après le degré d'avancement du travail.
1,250	1,250	"	"	"	
1,000	1,000	"	"	"	i) Contrat du 17 mai 1885. — Exécution en marbre du modèle du buste de Yande Weyer, fait par feu Guillaume Geefs. Le prix de l'œuvre est fixé à 2,000 francs et sera soldé par moitié après la mise au point du marbre et après la réception par le Gouvernement de l'œuvre terminée.
4,500	8,750	13,500	"	"	

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE

DÉSIGNATION.	DÉPENSE TOTALE.	PART de L'ÉTAT (a).	PART des établissements ou administrations intéressés.	Sommes liquidées jusques et y compris L'EXERCICE 1885.
REPORT. . . . fr.	88,000 *	67,000 *	21,000 *	40,250 *
Buste Godecharle	2,000 *	j) 2,000 *	.	»
— Nothomb, J.-B.	2,500 *	k) 2,500 *	»	»
— Nelsens.	2,500 *	l) 2,500 *	»	»
— Gachard	2,500 *	m) 2,500 *	»	»
Statue à Van Helmont.	33,871 30	n) 16,580 93	17,290 46	5,000 *
Statue à Palfyn.	30,000 *	o) 15,000 *	15,000 *	»
Monument Rogier.	28,000 *	p) 14,000 *	14,000 *	»
TOTAUX. . . . fr.	180,371 30	122,080 93	67,290 46	45,250 *

L'INDUSTRIE ET DES TRAVAUX PUBLICS.

DÉPENSES LIQUIDÉES sur 1885.	DÉPENSES A IMPUTER SUR LE BUDGET DE				OBSERVATIONS.
	1886.	1887.	1888.	à venir.	
4,500 »	8,750 »	13,500 »	»	»	(a) Les annuités ou subsides accordés par l'État ne sont payés aux époques fixées que pour autant que le degré d'avancement du travail justifie l'octroi des subventions.
»	1,000 »	1,000 »	»	»	j) Contrat du 8 octobre 1885. — Le prix de ce buste en marbre est fixé à 2,000 francs payable par moitié après l'approbation du modèle en terre approuvé par le Gouvernement et la réception de l'œuvre entièrement terminée.
1,250 »	1,250 »	»	»	»	k) Contrat du 24 octobre 1885. — Le prix de ce buste est fixé à 2,500 francs payable en deux fois d'après le degré d'avancement du travail.
»	1,250 »	1,250 »	»	»	l) Contrat du 4 août 1886. — Le prix de ce buste en marbre est fixé à 2,500 francs payable par moitié après l'approbation du modèle en terre et après la réception de l'œuvre terminée.
»	1,250 »	1,250 »	»	»	m) Contrat du 14 août 1886. — Idem.
4,000 »	7,080 93	»	»	»	n) Contrat du 31 octobre 1884. — La statue à ériger sur la place du Nouveau Marché-aux-Grains, à Bruxelles, aura 3 mètres de hauteur et sera en marbre de tout premier choix — Le piédestal sera en pierre bleue, petit granit, entouré d'une balustrade en fer forgé.
»	15,000 »	»	»	»	o) La statue sera érigée à Courtrai.
»	7,000 »	7,000 »	»	»	p) Le monument sera élevé sur la tombe de Charles Rogier.
9,750 »	43,080 93	24,000 »	»	»	

(278)